

La vente du château de Valençay à John Law (1719-1722)

Patrick de Villepin – Docteur en histoire

En prélude

Les Cahiers de Valençay ont pour vocation de publier des travaux de recherche inédits sur l'histoire du château et de ses propriétaires. Cette collection a l'ambition d'allier exigence scientifique, volonté de partage et transmission des savoirs. Les chercheurs, érudits et étudiants qui participent à cette aventure s'engagent à la libre diffusion de leurs travaux.

Les résultats de ces recherches permettent d'enrichir les connaissances relatives au domaine de Valençay ; ils constituent également une précieuse matière première qui nourrira tant la nécessaire création artistique que l'expérience patrimoniale et touristique du lieu.

Sylvie Giroux

directrice du château de Valençay

Anne Gérardot

archiviste paléographe,
conservatrice en chef du patrimoine

Parmi les illustres propriétaires du château de Valençay (Indre) — bien avant son acquisition par Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord en 1803 —, le rôle d'une femme reste étonnamment passé sous silence : pièce rapportée, le nom d'Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay (1680-1751) ne dit plus rien à personne. Elle appartient pourtant à une lignée qui a connu son heure de gloire sous la Régence du duc d'Orléans (1715-1723). Pleinement engagée dans les affaires de sa belle-famille, la comtesse de Valençay est en relations d'affaires avec John Law jusqu'à ce que la faillite du financier ne vienne sonner le glas du pouvoir d'influence des Remond.

Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, une femme pleinement engagée dans les affaires de sa belle-famille

Fille d'un richissime fermier général d'ancienne lignée bourguignonne¹, ladite Angélique hérite, à 20 ans à peine, d'une fortune considérable avec ses quatre frères et sœur.

Deux ans plus tard, elle épouse (1702), à tout juste 22 ans, François-Henri d'Estampes, dit le comte de Valençay, issu d'une illustre maison, branche cadette des Estampes (la branche aînée possède la terre voisine de La Ferté-Imbault), propriétaire de la seigneurie de Valençay durant trois siècles (1451-1745). Anoblée au début du XV^e siècle², cette famille de financiers a connu une belle ascension et occupé d'importantes charges et dignités, civiles et ecclésiastiques. Reconstitué par Louis d'Estampes, le château Renaissance date du début du XVI^e siècle³.

Dès la fin du XVIII^e siècle, le marquisat de Valençay est menacé de ruine et de division entre ses descendants. Dans son testament du 3 février 1689, Dominique d'Estampes (1595-1691), deuxième marquis de Valençay, manifeste une vive inquiétude quant à la pérennité de sa maison, tombée « en décadence par les divers aventures et disgrâce de la fortune⁴ ». Conséquence de son exceptionnelle longévité, il tente à de multiples reprises de réduire les

¹ Originaires de Châtillon-sur-Seine depuis 1345, les Remond y établissent leur filiation depuis le XV^e siècle et portent de *gueules à trois roses d'argent, posées deux et une*. À travers les siècles, ils s'illustrent avec un conseiller de Charles le Téméraire, quatre députés du Tiers-Etat aux États Généraux (1484, 1543, 1576 et 1651), deux conseillers au parlement de Bourgogne, deux secrétaires des papes Grégoire XIII et Sixte V (1575 et 1589), un évêque d'Uzès, deux chanoines de Notre-Dame de Paris, dix religieux (notamment le jésuite François Remond, compagnon de saint Louis-de-Gonzague, victime de la peste à Mantoue en 1631) et vingt religieuses ; des officiers (lieutenants civil et criminel) au bailliage de la Montagne (Châtillon-sur-Seine) et à la Chambre des comptes de Dijon ; un gouverneur de Saint-Domingue (1668), deux gouverneurs de Givet et Charlemont ; des officiers de divers grades, notamment un lieutenant général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis, un savant et plusieurs écrivains.

² Les Estampes de Valençay portent d'azur, à deux girons d'or, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de gueules.

³ Concernant le fonds du château de Valençay aux Archives départementales de l'Indre, les sources citées sont toutes tirées du *Répertoire numérique détaillé* du R.P. Raoul Jean Mauzaize (Châteauroux, 1968, 2018, 258 p.), partiellement révisé par Marc du Pouget et Anne Gérardot. Ce répertoire reste lacunaire et perfectible. Au sein de ce fonds 66 J, l'auteur a personnellement étudié les références suivantes : Arch. dép. Indre 66 J 285, pièce 2 (10 septembre 1709), 66 J 280 (2 octobre 1719), 66 J 285, pièce 8 (30 avril, 11 août 1722), 66 J 285, pièce 10 (13 septembre 1732), 66 J 279 (7 juin 1746).

⁴ Archives nationales, 508 AP 49, testament de Dominique d'Estampes, 3 février 1689, copie collationnée sur papier réalisée le 17 décembre 1717 à la requête d'Henri Hubert d'Estampes, seigneur marquis de Valençay, par Argy, notaire de la châtellenie de Valençay.

tensions entre ses descendants. Il disparaît plus de dix ans après son fils aîné, Henri-Dominique († 25 février 1680), et laisse quatre héritiers potentiels :

- Ses deux petits-fils, issus du mariage dudit fils aîné avec Anne-Élisabeth d'Estampes († 1678) : Jacques-Dominique († 24 février 1700) et François-Louis-Charles d'Estampes († 16 février 1700), tous deux décédés trop tôt sans postérité ;
- Ses deux fils cadets : François-Henri († juin 1711), marié à Angélique de Remond, et Jean-Hippolyte d'Estampes († 18 mars 1697), allié à Gabrielle Louise Maslo du Bousquet, représentant son fils mineur, Henri-Hubert d'Estampes (° vers 1685 + 11/12 juin 1734).

Entre François-Henri d'Estampes et sa belle-sœur Gabrielle-Louise Maslo du Bousquet, la bataille de succession fait rage. En juillet 1700, une sentence ordonne le partage entre eux de la terre de Valençay⁵, confirmée en août 1708⁶ et même en avril 1725⁷. En difficultés financières, François-Henri est contraint, par sentence du Châtelet de Paris en date du 31 août 1708, de vendre la moitié de son château et de ses terres à son épouse séparée de biens, tant pour lui restituer sa dot que pour l'indemniser de certaines dettes contractées pour lui-même⁸. Dès l'année suivante (20 mars et 10 septembre 1709), il doit lui donner à nouveau plusieurs autres de ses biens⁹.

Après le décès dudit François-Henri en 1711, la querelle se poursuit entre sa veuve, Angélique de Remond, et son neveu Henri-Hubert, marquis de Valençay, qui occupent chacun une part du château. En mai 1717, ils sont en procès relativement au partage et à la division entre eux du château,

attendu que le demandeur n'occupoit dans le château de Vallençay qu'une salle par bas, deux chambres a feu en suite et la chambre des capucins qui ne composent pas la quatrième partie dudit chasteau, que les deffendeurs cy après nommez occupent tout le surplus, ordonner que les chambres qui sont au-dessus de l'apartement occupé par le demandeur estant a droite en entrant par le vestibule tant des premier que second étages, caves et greniers avecq la grosse tour entière et un costé de basses courts tels que les deffendeurs jugeront a propos, seront bailleés, laissées libres au demandeur¹⁰.

Les décennies suivantes annoncent une succession de ventes et de litiges :

- En 1719, Angélique de Remond vend sa moitié de seigneurie de Valençay à John Law (1671-1729), seigneur de Tancarville, pour la somme de 200 000 livres tournois, 12 000 livres tournois de rente viagère et 20 000 livres de pots-de-vin réglés devant notaire en billets de la Banque

⁵ Arch. dép. Indre, 66 J 139, pièce 1 (30 juillet 1700).

⁶ Arch. dép. Indre 66 J 138, pièces 2 et 4 : partage fait entre les membres de la famille d'Estampes, par lequel est échu à François-Henri d'Estampes la moitié de la seigneurie de Valençay et l'autre moitié à Louise Gabrielle de Mallo, veuve de Jean Hippolyte d'Estampes, 2 août 1708.

⁷ Arch. dép. Indre 66 J 139, pièce 4 : extrait du partage de la terre de Valençay fait par devant Aubry, conseiller des requêtes du Palais, des biens de feu Dominique d'Estampes, entre François-Henri d'Estampes, comte de Valençay, et Louise-Gabrielle de Mallo du Bousquet, veuve de Jean-Hippolyte d'Estampes, 16 avril 1725.

⁸ Arch. dép. Indre 66 J 279 : copie d'un contrat de vente de la moitié de la terre et seigneurie de Valençay acquis par Angélique-Françoise de Remond, du comte Henri-François d'Estampes, son mari, séparé d'elle quant aux biens, par arrêt du Châtelet de Paris en date du 31 août 1708.

⁹ Arch. dép. Indre 66 J 279 : Henri-François d'Estampes donne à son épouse la terre et baronnie de Vuissant, en Boulonnais, celles de Bellebrune, de Fiennes, d'Haplaincourt et d'Amelincourt, 10 septembre 1709 ; Arch. dép. Indre 66 J 285, pièce 2 : transaction entre François-Henri d'Estampes et la comtesse sa femme, née Angélique-Françoise de Remond, en vertu de la sentence du Châtelet de Paris du 31 août 1708, par laquelle il donne à sa femme la moitié des terres et des seigneuries de Valençay, de Bellebrune, de Vuissant, qui lui viennent de la succession de Dominique d'Estampes, avec le marquisat de Fiennes, les terres d'Haplaincourt etc., 10 septembre 1709.

¹⁰ Arch. dép. Indre, 66 J 285, pièce 5 (7 mai 1717).

royale¹¹. Mais la terre lui fait retour le 30 avril 1722, suite à la retentissante banqueroute du financier¹² ;

– Trois semaines plus tard, le 19 mai 1722, Angélique de Remond revend à nouveau sa part au prince Philippe de Vendôme, manifestement sans plus de succès¹³.



Ill. 1 - Les armes de la famille de Remond, de gueules à trois roses d'argent – Détail d'un brevet de noblesse d'Anselme de Remond, lieutenant de la compagnie du comte de Choiseul, 1670 (collection particulière).

Henri-Hubert d'Estampes meurt en juin 1734 laissant une veuve, Marie-Philiberte Amelot de Chaillou (° 7 mars 1692 † après 1769)¹⁴ et un fils, Dominique-Jacques-Henri d'Estampes

¹¹ Arch. dép. Indre, 66 J 280, pièces 1 (Vente par Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes à Jean Law, seigneur de Tancarville, de la moitié par indivis de la terre, seigneurie et châtellenie de Valençay, château, bâtiments, terrasses, cours, jardins, droit de patronage, fondations, haute et basse justice, pêche, garennes, forêts de Gâtines et de Garsenland, contre 200 000 l.t., 2 octobre 1719, copie collationnée en 1720) et 2 (vente par Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes à Jean Law « demeurant à Paris, place Louis le Grand, paroisse Saint-Roch », de la moitié de toutes les dépendances de la seigneurie de Valençay pour 200 000 l.t. et 12 000 l.t. de rente, 2 octobre 1719).

¹² Arch. dép. Indre, 66 J 285, pièce 8 (arrêt du Conseil du roi par lequel il est spécifié que la comtesse de Valençay née de Remond, rentrera dans sa terre de Valençay par elle vendue à Jean Law, faute de paiement par celui-ci, 30 avril et 11 août 1722).

¹³ Arch. dép. Indre 66 J 277 : extrait de l'acte de vente de la terre de Valençay faite par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, au prince de Vendôme, pour 200 000 l.t. ; et 6 000 l.t. de rente viagère ; en tête de cet extrait, « copie d'un acte relatif à la rentrée en possession de la comtesse de Valençay, née Angélique-Françoise de Remond, de la jouissance de la terre de Valençay et spécifiant que les lettres et papiers concernant ses biens lui seront rendus... », 19 mai 1722. Arch. dép. Indre, 66 J 280, pièce 3 (Vente de la moitié de la terre et seigneurie de Valençay au prince Philippe de Vendôme par Angélique-Françoise de Remond, pour 200 000 l.t., 19 mai 1722, copie collationnée en 1731).

¹⁴ Fille de Denis-Jean Amelot de Chaillou (1666-1746), commissaire aux enquêtes du Palais et ambassadeur de Louis XV en Angleterre, sœur de Jean-Jacques (1689-1749), ministre d'État aux Affaires étrangères, chez qui elle habite fréquemment en son hôtel parisien de la rue des Archives dans le Marais.

(^o novembre 1718 + juin 1742)¹⁵, qui semble avoir réuni entre ses mains l'intégralité de la terre de Valençay à l'occasion d'une transaction avec sa tante Angélique en 1741¹⁶.

Mais cette transaction n'est que partiellement honorée et ledit Dominique-Jacques-Henri d'Estampes meurt un an plus tard d'une fluxion de poitrine, en Bohême. Avec lui s'éteint la branche cadette des Estampes-Valençay dont il est le dernier représentant mâle. En 1745, sa mère revend alors la terre et le château de Valençay à Jacques Louis Chaumont de La Millière.

Pourtant, bien après cette date, Angélique de Remond reste toujours mêlée aux affaires du château de Valençay¹⁷. Il semble en effet que sa part n'ait pas été intégralement réglée : en décembre 1745, elle donne quittance des sommes reçues dudit Chaumont de La Millière¹⁸ ; six mois plus tard, en juin 1746, elle obtient encore 40 000 livres tournois¹⁹. Mais le compte n'y est pas : en 1750, elle est encore en procès avec lui²⁰. Et à sa disparition, le 7 mai 1751, les scellés sont encore apposés aux portes du château²¹.

De son veuvage à sa mort, sur plus de 40 ans, la comtesse de Valençay n'a donc de cesse de s'impliquer dans la gestion des biens de sa belle-famille. Dans l'inventaire du fonds 66 J des archives départementales de l'Indre (Château de Valençay, ^{xv}^e siècle-1974)²², son nom revient à 44 reprises. Autant dire que son rôle est omniprésent.

Pourtant, ladite Angélique mérite bien peu son prénom : maîtresse femme, gestionnaire avisée, elle est âpre en affaires et ne s'en laisse pas conter :

- Procédurière²³, elle n'hésite pas à défendre ses droits sur son château et sur ses terres, comme en témoigne son procès avec Marie-Philiberte Amelot, marquise de Valençay (1744)²⁴ ;
- Vive et emportée, elle n'hésite pas à insulter son adversaire : le 13 septembre 1732, son neveu Henri-Hubert d'Estampes lui intente un procès pour injures, calomnies et, surtout, mainmise sur certaines parties du château²⁵.

¹⁵ AN Y5272, succession de Henry-Hubert d'Estampes, 8 janvier 1735.

¹⁶ Arch. dép. Indre, 66 J 285, pièces 11 et 12 : transaction entre Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, chevalier, comte de Valençay, fils unique de Henri-Hubert d'Estampes et de Marie-Philiberte Amelot, et Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes, comte de Valençay, 12 juin et 22 juillet 1741 ; 66 J 168, pièce 17 : d'après une note sur la dévolution de la terre de Valençay élaborée à partir des actes compilés en 1823 dans les Archives royales, Henri-Hubert d'Estampes (en fait, son fils Dominique-Jacques-Henri) acquit Valençay de la veuve d'Henri-François d'Estampes (Angélique-Françoise de Remond) le 12 juillet 1741 ; Arch. dép. Indre 66 J 288 : pièces 1 (exposé du procès pendant entre Angélique-Françoise de Remond, comtesse d'Estampes, et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, XVIII^e s.) et 3 (accord passé par Angélique-Françoise de Remond et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, fils unique de Henri-Hubert d'Estampes et de Marie-Philiberte Amelot, au sujet de la terre de Valençay, XVIII^e s.). Arch. dép. Indre 66 J 138, pièce 5 : extrait de l'acte de partage fait entre Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes, et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes de la terre de Valençay pour 400 000 l.t., 18 octobre 1741.

¹⁷ Curieusement et sauf erreur de date, un dossier évoque déjà une procédure entre eux dès 1739. Arch. dép. Indre 66 J 395, pièces 56 à 71 : procédures entre Jacques-Louis de Chaumont de La Millière et Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes, 1739.

¹⁸ Arch. dép. Indre 66 J 137, pièce 38 : quittance donnée par Françoise-Angélique de Remond, comtesse de Valençay, à Jacques-Louis de Chaumont des sommes reçues de M. de Chaumont, 24 décembre 1745.

¹⁹ Arch. dép. Indre 66 J 279 : quittance donnée par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, à M. Chaumont de La Millière, du versement de la somme de 40 000 l.t., 7 juin 1746.

²⁰ Arch. dép. Indre 66 J 286 : procédures faites entre Jacques-Louis de Chaumont de La Millière et Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes, au sujet des réparations au château de Valençay.

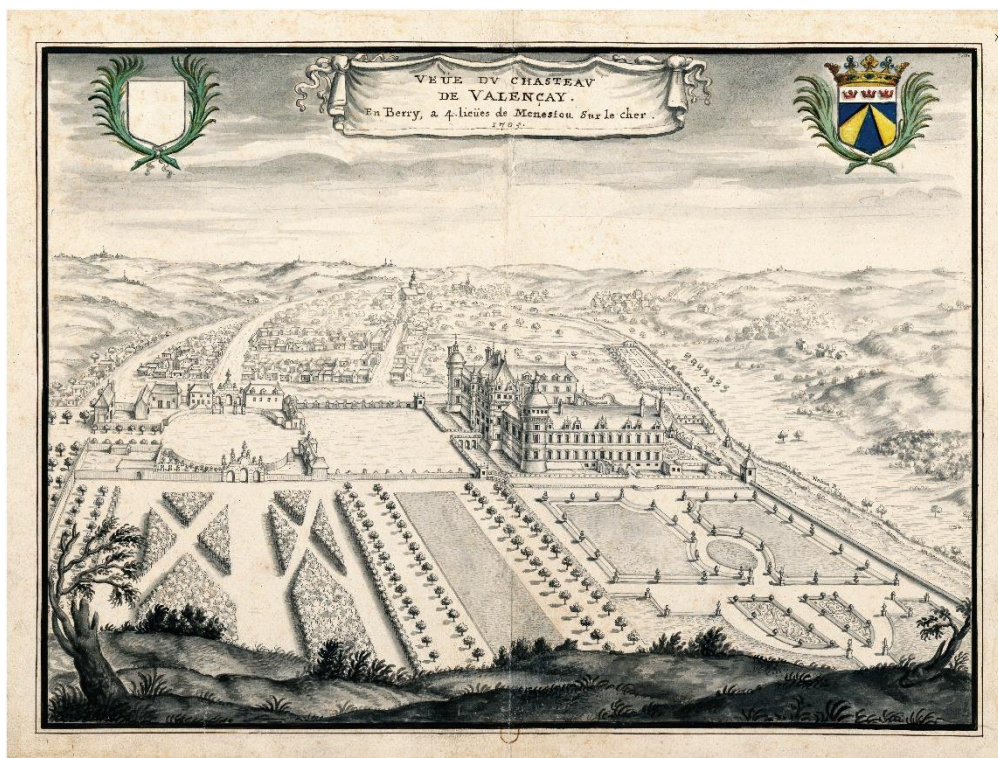
²¹ Arch. dép. Indre 66 J 139, pièce 8 : procès-verbal d'apposition des scellés sur les effets du château de Valençay après la mort d'Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, 11 mai 1751. Archives nationales, 508 AP 44, copie du contrat de fondation de la chapelle d'Estampes, s.d. [XVIII^e siècle], décès d'Angélique-Françoise de Remond.

²² Mauzaize Jean (R.P. Raoul), révisé par Marc du Pouget et Anne Gérardot, 66 J Fonds du château de Valençay (^{xv}^e siècle-1974), répertoire numérique détaillé, Châteauroux, 1968, 2018, 258 p.

²³ Arch. dép. Indre 66 J 281-284 : procédures relatives à la terre de Valençay intentées par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, 1684-1752.

²⁴ Archives nationales, T 300/7, 1744.

²⁵ Arch. dép. Indre 66 J 285, pièce 10, 13 septembre 1732.



Ill. 2 – Vue du château de Valençay en 1705. Il se présente ainsi lorsque Angélique-Françoise de Remond en vend la moitié à John Law (Bibliothèque nationale de France, collection Gaignières).

Pendant plus de trente ans, Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, tente ainsi à trois ou quatre reprises de céder sa part de Valençay : à John Law (1719), au prince de Vendôme (1722), à son neveu Dominique-Jacques-Henri d'Estampes (1741) et enfin à Jacques Louis Chaumont de La Millière (1745-1751). En vain, comme si elle n'arrivait pas à se débarrasser de l'apanage de feu son époux, devenu encombrant et cause de multiples disputes familiales.

Autant les orages ne cessent de s'accumuler parmi les héritiers de la maison d'Estampes, autant la concorde et l'harmonie règnent sans nuage entre les frères et sœur d'Angélique de Remond. Il est vrai que sa famille n'éprouve aucun souci d'argent et qu'elle traverse sans doute la période la plus brillante de son histoire. Comme son protégé John Law, elle est au zénith de son pouvoir d'influence.

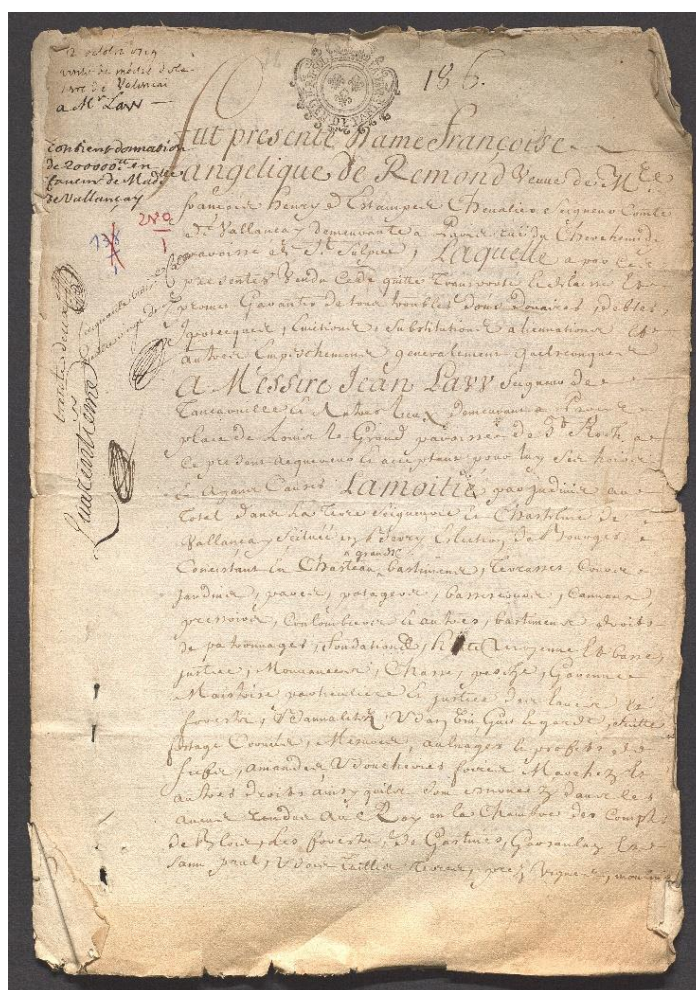
Sous la Régence, la famille d'Angélique-Françoise de Remond est en relation d'affaires suivies avec John Law

Lorsque ladite comtesse de Valençay cède pour la première fois son bien à John Law (2 octobre 1719), la vente intervient dans un contexte particulier :

– Trois mois plus tôt (18 juin 1719), le frère aîné d'Angélique, conseiller écouté du Régent, est devenu introducteur des ambassadeurs, charge qu'il n'a pu acheter qu'avec l'aide providentielle dudit John Law, une avance de 120 000 livres en billets de banque et sans intérêt. Faut-il voir un lien de cause à effet entre les deux transactions, l'avance d'une part et la cession de l'autre ?

On l'ignore et des recherches doivent encore le démontrer. Toujours est-il que John Law, simple seigneur de Tancarville, peut désormais se prévaloir du titre de comte de Valençay ;

- Cette vente du 2 octobre 1719 intervient cinq jours seulement avant le décès du mathématicien Pierre Remond de Montmort, le frère puîné d'Angélique, foudroyé en quelques jours par la petite vérole. Après avoir passé tout l'été sur ses terres de Champagne (Montmort, Marne), il a dû regagner la capitale pour affaires. Aurait-il joué, à l'instar de son frère Nicolas, un rôle dans l'acte de vente de Valençay ? Aucun papier ne le prouve et l'acte de vente ne mentionne nulle part le nom ou la signature d'un quelconque frère.



Ill. 3 – Acte de vente par Angélique-Françoise de Remond à John Law de la moitié par indivis de la terre de Valençay, 2 octobre 1719 (Arch. dép. Indre, 66 J 280).

De telles coïncidences ne peuvent cependant être passées sous silence. Elles offrent aux historiens des pistes de recherche intéressantes. Dans l'hypothèse centrale, cette famille Remond pourrait avoir joué un rôle inédit dans l'ascension de John Law : Pierre, le mathématicien, jetant les bases théoriques de son action ; Nicolas, le politicien, le faisant rentrer dans les bonnes grâces du Régent et contribuant à sa réputation²⁶ ; quant à Angélique,

²⁶ Comme toute peine mérite salaire, l'avance pour la charge d'introduit des ambassadeurs doit être analysée comme un « renvoi d'ascenseur » à peu de frais sous forme de billets de banque.

la femme d'affaires, elle lui aurait permis d'écouler ses billets de banque pour asseoir sa fortune et faciliter son élévation sociale (comte de Valençay).

Dans cet écosystème de trafic d'influences et de favoritisme, il se pourrait bien qu'Angélique de Remond ait joué un rôle majeur. L'acte de vente de la moitié de Valençay à John Law²⁷ la mentionne demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, paroisse de Saint-Sulpice, à proximité ou au sein de l'hôtel de Valençay, situé rue de Vaugirard, où la noble dame se plaît à réunir sa famille. La gestion de ses terres et de son château n'empêche sans doute pas Angélique de Remond de fréquenter assidûment ses frères et sœur à Paris et de contribuer activement à la promotion des intérêts familiaux.

Pour s'en convaincre et mesurer sa force de caractère, il importe de découvrir sa parentèle et de dresser les portraits de deux personnages éminents de son entourage : son père François et son frère Nicolas.

François Remond de Bréviande (1637-1699)

Femme de tempérament et femme d'affaires, Angélique-Françoise de Remond a assurément de qui tenir. Feu son père, le fermier général François Remond de Bréviande, était surnommé « Remond le diable » pour la vivacité de son esprit mais aussi pour sa réputation sulfureuse. Assurément, le fermier général laisse à ses enfants une fortune considérable, une position bien établie à la cour et dans le grand monde. *L'art de voler sans ailes* rapporte que Louis XIV apprenant sa mort, aurait dit : « Je le connaissais, c'était un bon sujet et très laborieux, j'en suis fâché ». Malheureusement, les mémoires du temps n'en conservent pas une image aussi flatteuse. Saint-Simon évoque le « Maltôtier Remond le Diable », Barbier dans son *Journal* soutient qu'« il est mort, dit-on, en comptant ses écus ». Pour l'opinion, il devient le symbole du fermier général malhonnête et prévaricateur. À la fin du règne de Louis XIV, Remond est cité dans une série de pamphlets anonymes. Dirigés contre les gens de finances, leur titre en dit long sur le niveau de cette littérature de caniveau : *Nouvelle école publique des Finances ou l'art de voler sans ailes par toutes les régions du monde* (1707) ; *Les Partisans démasquez*, nouvelle plus que galante (1707) ; *Pluton maltôtier*, nouvelle galante (1708) ; *Les tours industrieux, subtils et gaillards de la maltôte*, nouvelles galantes (1708) ; ou encore *L'art de plumer la poule sans crier* (1710).

Les libelles s'en prennent souvent à Remond. Dix ans après sa disparition, ils ne se souviennent plus très bien de l'orthographe de son nom (Rémond, Raimond ou Raymont), il est vrai fluctuante parmi ses contemporains. Avec la même délectation, ils se déchaînent à l'évocation de « Remond le diable ». *L'Art de voler* annonce le ton :

On a toujours soupçonné Raymont de savoir plus que son métier, et le surnom que tout Paris lui a donné pour le distinguer des autres du même nom n'est pas sans fondement, puisque communément on l'appelait le Démon.

Dans la même veine, *Le Pluton maltôtier* cite « un fermier général (Raimond, surnommé le Démon), mort de faim, n'ayant vécu que de pommes cuites durant sa vie, pour avoir le plaisir de laisser à sa veuve et à ses enfants plusieurs millions, dont ils savent à présent faire meilleur

²⁷ Domicilié place Louis-le-Grand, paroisse Saint-Roch à Paris.

usage que lui ». L'attaque fait mouche. Elle n'est pas dénuée de fondement, juste un peu exagérée. Loin d'être un monstre d'avarice, Remond se serait ainsi sacrifié pour assurer l'avenir de ses enfants, lui qui avait été privé de père très jeune.

Quoiqu'il en soit, la fortune qu'il laisse à sa descendance est assurément hors norme. Sa hardiesse a fini par payer. Des années plus tard, les sommes rondelettes déjà investies continuent à capitaliser pour atteindre des montants exceptionnels. En 1716, « la veuve et les héritiers de François Remond, intéressés demeurant rue Saint-Victor » sont encore taxés à hauteur de 12 000 livres (220 000 euros actuels).

Au vu des dots, espérances sonnantes et trébuchantes, qu'elles sont susceptibles d'apporter, les filles du fermier général sont assurément de bons partis : dès le mois de janvier 1701, Charlotte épouse un conseiller au Parlement de Paris, également commissaire aux enquêtes au Palais de Justice. Fils de parlementaire promu intendant en province, Blaise-Claude Méliand est le typique représentant de la robe parisienne. L'année suivante, Angélique épouse le fils du marquis de Valençay, maréchal de camp issu d'une antique noblesse. Désormais, nombre de réunions de famille se tiendront en l'hôtel de Valençay, prestigieux exemple d'architecture classique au cœur du vieux Paris.

À la mort de Louis XIV, la Régence propulse les Remond sur le devant de la scène. En 1719, un représentant de la fratrie est particulièrement en relation avec John Law : le frère aîné d'Angélique-Françoise, Nicolas-François, proche conseiller du Régent.

Nicolas-François Remond (1676-1742/1748)

Plein d'esprit et féru d'antiquité, Nicolas se laisse surnommer « Remond le Grec ». Mieux vaut être fin lettré que marquis ! Depuis 1705, ce conseiller au parlement et avocat du roi au Châtelet se prévaut du titre de premier conseiller du duc d'Orléans aux 1200 livres d'appointements annuels. Le jeune homme a fait la connaissance de Philippe d'Orléans dans les salons de la courtisane Ninon de Lenclos où il fait le joli cœur. Rond de corps et laid de figure, Nicolas n'en sait pas moins plaire aux femmes. Sans doute devient-il le compagnon de jeu et de débauche du duc d'Orléans. Saint-Simon éreinte dans ses *Mémoires* ce jeune coq effronté qui ose rivaliser avec lui dans les joutes de l'esprit. Aussi insiste-t-il sur sa petite taille et sa disgrâce physique²⁸ :

Il était le fils de Remond, fermier général connu sous le nom de Remond le Diable. Ce fils était un petit homme qui n'était pas achevé de faire, et comme un biscuit manqué, avec un gros nez, de gros yeux ronds sortants, de gros vilains traits et une voix enrouée comme un homme réveillé en pleine nuit en sursaut. Il avait beaucoup d'esprit, il avait aussi de la lecture et des lettres, et faisait des vers. Il avait encore plus d'effronterie, d'opinion de soi et de mépris des autres ! Il se piquait de tout savoir, prose, poésie, philosophie, histoire, même galanterie ; ce qui lui procura force ridicules aventures et brocards. Ce qu'il sut le mieux, fut de tâcher de faire fortune, pourquoi tous moyens lui furent bons. Il fut le savant des uns, le confident et le commode des autres, et de plus d'une façon, et ne se cachait pas de la détestable ; le rapporteur quand on le voulut et que cela lui parut utile.

Féroce portrait dont il est difficile de surmonter la terrible, venimeuse et acerbe acrimonie, trempée sans doute dans le fiel de la jalousie et du ressentiment. Malgré les sollicitations

²⁸ « De Monsieur Remond, voici le portrait », s'exclame une chansonnette en vers de l'époque qui en dit long sur sa figure et son caractère : « Il a le vrai corps d'un hareng. / Il rime, il cabale. / En homme de cour, / Croit être un Candale / Et même un savant. / De Monsieur Remond / Il passe en science / Socrate et Platon. / Cependant il danse / Tout comme un ballon. »

répétées du duc d'Orléans, Fontenelle qui ne l'apprécie guère empêche Nicolas Remond d'être reçu à l'Académie française en 1712. « Indépendamment de son grec, il a beaucoup d'esprit », se contente-t-il de dire, ce qui est insuffisant pour faire un académicien. Comment aurait-il pu y prétendre dès lors qu'il n'a rien publié ? Cette tentative avortée le couvre de ridicule mais il n'en a cure. Remond le Grec se pique d'être en contact avec les plus éminents intellectuels de son époque (à commencer par Leibniz) et se targue d'accéder à sa guise aussi bien aux ministres qu'aux ducs et pairs du royaume.



Ill. 4 – Portrait de Nicolas-François Remond, introducteur des ambassadeurs, anonyme [anciennement attribué à Jean Le Gros], huile sur toile marouflée, 82 x 66 cm, vers 1719-1723 (Orléans, musée des Beaux-Arts).

Conseiller écouté, Nicolas Remond s'est fait une place dans le Paris de la Régence. Depuis dix ans, il a su gagner la confiance et l'amitié du duc d'Orléans. Admis dans ses *particuliers*, le prince l'a nommé chef de son Conseil en 1705. Cette charge « très honorable ne l'oblige pas à grand-chose et c'est ce qu'il demande », souligne à juste titre Pierre Coste. D'autres sources le qualifient d'« homme d'affaires de l'abbé Dubois ». En réalité, ce courtisan est avant tout un homme de lettres plein d'esprit parvenu à s'attacher les bonnes grâces des deux personnages les plus en vue de l'État. À l'austère palais de Versailles, le Régent a toujours préféré son château de Saint-Cloud et surtout le Palais-Royal, sa résidence favorite. Remond y dispose d'un bel appartement de fonction, preuve qu'il est bien en cour.

Haut placé dans le monde par les relations qu'y a entretenues son père, Nicolas vit dans l'intimité des grands seigneurs, les ducs de La Rochefoucauld²⁹, de Villeroy³⁰ ou de Fitz-James³¹, ornements de ce qu'on appelle encore la vieille cour de Louis XIV. Il a vu et écouté Racine ou La Bruyère. Le chevalier Hamilton³² lui a appris l'art de la conversation.

À peine entré en fonction, le duc d'Orléans rétrograde pourtant son « premier conseiller » en simple membre de son conseil de Régence. Il est vrai que le platonicien, paresseux et incurable épicurien, ne fait rien et ne produit guère davantage. Il se contente de parader dans les salons et d'intriguer en coulisses. Nicolas n'en demeure pas moins le compagnon préféré de jeu (il dépense des sommes folles au lansquenet) et de débauche du duc d'Orléans. Le soir, après une longue journée de travail, le Régent rejoint le cercle de ses affidés pour des dîners très privés, suivies de parties fines qui se terminent très tard dans la nuit. Tout chez lui est démesure. Personne n'ignore qu'il aime les hommes autant que les femmes et qu'il s'adonne avec plusieurs d'entre eux au commerce amoureux, alors surnommé « vice de Naples ». La conduite de l'arrière-petit-fils d'Henri IV est si scandaleuse qu'on lui prête des relations incestueuses avec sa fille aînée, la duchesse de Berry. Précepteur habile de Philippe d'Orléans, l'abbé Dubois n'est pas en reste. D'une extraction modeste, ce fils d'humble apothicaire de Brive ne dédaigne pas de folâtrer avec des comédiennes ou des chanteuses d'opéra. Nicolas Remond apprécie quant à lui la galante compagnie des ballerines de l'Académie royale.

Dans un tel contexte et pour rester en cour auprès de son prince, Nicolas Remond ambitionne en juin 1719 d'acheter la charge d'introducteur des ambassadeurs et princes étrangers. Elle est vacante depuis que Nicolas Foucault, marquis de Magny³³, son titulaire depuis 1718, a commis des friponneries si grossières et si fortes qu'il a été emprisonné dix jours à la Bastille pour ignominie. Pour Remond le Grec, c'est une aubaine inespérée. Persuadé qu'une pareille opportunité ne se représentera pas, il tente coûte que coûte de réunir la somme qui lui manque pour atteindre son but.

Vendredi 9 juin, l'affaire est en discussion. Le duc d'Orléans a donné son accord. Second introducteur des ambassadeurs³⁴, Nicolas-Sixte de Saintot³⁵ soutient que Remond n'a pas de quoi régler un tel montant. Mais ses amis rassurent le Régent. Ils lui donneront les moyens nécessaires. Samedi 10 juin, Dangeau annonce que Remond a obtenu l'agrément. Son prix serait de 250 000 livres. On dit que le duc d'Orléans l'aidera pour le reste. Foucault père aurait préféré traiter avec le chevalier de Saintot qui en offre 30 000 livres de plus. Mais l'abbé Dubois

²⁹ Alexandre I^{er} de La Rochefoucauld (1690-1762), cinquième duc de La Rochefoucauld et pair de France, deuxième duc de La Roche-Guyon et prince de Marillac.

³⁰ François de Neufville (1644-1730), duc de Villeroy, maréchal de France (1693), chef du conseil royal des Finances et ministre d'État de Louis XIV (1714), puis chef du conseil des Finances et membre du conseil de Régence (1715) et chef du conseil du commerce (1716).

³¹ Fils naturel du roi Jacques II Stuart, Jacques I^{er} Fitz-James (1670-1734), duc à brevet de Fitz-James (1687), duc de Berwick, maréchal de France en 1706.

³² Antoine Hamilton (1646-1720), écrivain écossais d'expression française, poète galant et brillant.

³³ Nicolas Foucault (1677-1772), marquis de Magny, avocat du roi au Châtelet, intendant de Caen, introducteur des ambassadeurs puis majordome de la reine d'Espagne, fils de Nicolas-Joseph (1643-1721), intendant à Montauban, Béarn, Poitiers, puis Caen, et de Marie de Jassaud. Il épouse en 1704 Catherine-Henriette de Ragaru (1684-1755).

³⁴ Depuis sa création à la fin du XVI^e siècle, la charge a été divisée en deux. Chacun des deux titulaires sert à tour de rôle un semestre sur deux.

³⁵ Nicolas-Sixte (1674-1753), chevalier de Saintot, succède à son père Nicolas (en charge de 1691 à 1709, mort en 1713) comme introducteur des ambassadeurs de 1709 à 1752.

intervient en faveur de Remond et fait bloquer le prix à 220 000 livres (près de quatre millions d'euros actuels).

Dimanche 11 juin, l'affaire est faite. Remond achète la charge moyennant 220 000 livres. Il n'en a que 100 000 mais John Law lui prête le complément, 120 000 livres, c'est-à-dire l'argent dont il a besoin. Remond ne lui cache pas que s'il venait à mourir, il pourrait n'être point payé : « En ce cas-là, répond Monsieur Law, je vous en tiens quitte et ne vous en demande aucun intérêt durant votre vie. »

Dimanche 18 juin, le marché est signé. Remond paie en billets de banques fournis par Law. Vendredi 23 juin, le nouvel introducteur prête serment entre les mains du grand-maître de la maison du roi :

Je n'ai voulu profiter du prix de cette charge, confirme Foucaut père dans ses *Mémoires*. J'ai demandé qu'il fût employé à payer les créanciers de mon fils et que le surplus soit affecté au remplacement des deniers dotaux de Madame de Magny, ce qui a été ordonné par un arrêt du Conseil. Le prix de cette charge a été payé par Monsieur Remond en billets de banques.

Pour rendre à la charge d'introducteur des ambassadeurs un peu du prestige que lui avaient fait perdre les imprudences de son dernier titulaire, il aurait fallu pour remplacer Magny un homme de cour honorable, s'exclame Mathieu Marais dans son *Journal*. Encouragé par l'abbé Dubois³⁶, le choix du Régent se porte sur Remond, un de ses favoris les plus décriés. Peu de personnages ont été aussi maltraités par les mémoires du temps. « Un homme de beaucoup d'esprit et de belles lettres logé par le Régent au Palais-Royal. Il joue, il aime les femmes et la cour. C'est un marchand mêlé », conclut Marais.

Pour la famille, cette charge d'introducteur des ambassadeurs n'en est pas moins une forme de consécration. Elle témoigne de liens étroits tissés avec John Law, cet aventurier, banquier et économiste écossais. Mais c'est surtout avec le puîné, Pierre Remond de Montmort, que le célèbre financier pourrait avoir eu des relations, sans doute bien avant cette année 1719 qui marque sa disparition brutale.

La disparition de Remond de Montmort et la faillite de John Law sonnent le glas de l'influence familiale

Outre Nicolas l'aîné, Angélique-Françoise de Remond compte deux autres frères qui connaîtront une fortune diverse dans le monde des sciences et des lettres : le cadet, Toussaint Remond (1683-1757), baron de Saint-Mard (Seine-et-Marne), auteur de nombreux ouvrages sur la poésie et l'opéra, est le seul survivant au décès d'Angélique (1751). Mais ce célibataire et incorrigible libertin ne laisse guère de trace dans l'histoire. Le puîné, Pierre Remond de Montmort, reste au contraire auréolé d'une solide réputation. Membre de l'illustre Royal Society de Londres (1715) et correspondant de l'Académie des sciences (1716), le mathématicien semble avoir nourri des relations, directes ou épistolaires, avec John Law.

³⁶ Guillaume Dubois (1656-1723), dit « l'abbé Dubois », puis « le cardinal Dubois », précepteur de Philippe II d'Orléans devenu son principal ministre d'État sous la Régence.



Ill. 5 – Vue aérienne du château de Montmort (Marne), acquis en 1704 par Pierre Remond de Montmort (© Altimage-Ph. Frutier).

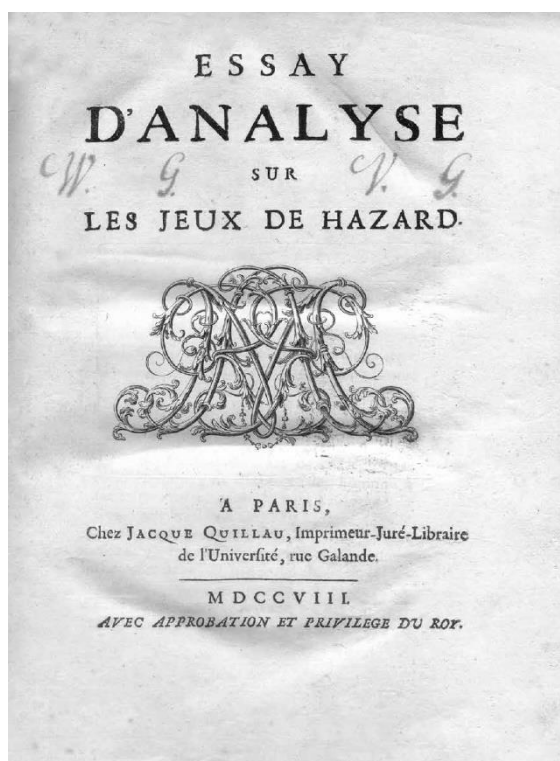
La disparition de Pierre Remond de Montmort (1678-1719)

Rien pourtant ne vient documenter entre eux l'existence de tels liens. Plusieurs biographes et spécialistes de John Law insinuent que le financier écossais a fait fortune au jeu dans son pays d'origine suite à la lecture de *l'Essay sur l'analyse des jeux de hasard* (1708, réédité en 1713), ouvrage dudit Montmort, expert dans l'art des combinaisons et parmi les premiers spécialistes du calcul des probabilités.

Comme le recommande Montmort, John Law est un joueur appliqué et concentré, ce qui est tout à fait inhabituel pour l'époque. Rares sont ceux qui cherchent à améliorer leurs chances de gagner la partie. Les observateurs rapportent au contraire des comportements surprenants. Tel joueur a-t-il reçu un jeu décevant ? Il se répand en cris et lamentations. A-t-il obtenu un bon jeu ? Il marque sa joie et montre ses cartes à la galerie. Loin de la discrétion nécessaire, ces pratiques s'associent à une tricherie endémique. Par contraste, ceux qui jouent calmement et posément, ceux qui comptent les levées ou les points accumulés sont regardés avec étonnement. Suite à la publication du livre de Remond de Montmort, de plus en plus de voix s'élèvent pour valoriser le jeu savant et réfléchi. Mais Louis XIV, à l'instar de ses courtisans, préfère jouer d'instinct. Perdre beaucoup n'est jamais qu'un signe de noblesse : l'infortune souligne la fortune. À la décharge de comportements extravagants, nul ne sait encore que le hasard se calcule. Les joueurs les plus au fait comme Dangeau ou John Law sont aussi les plus prompts à s'intéresser au calcul des probabilités.

Indiscutablement, le livre de Remond de Montmort marque son temps. Parution anonyme, cette publication est la première entièrement consacrée aux jeux de cartes et de dés. À l'époque, « l'Esprit du Jeu n'est pas estimé ce qu'il vaut », estime Fontenelle. « Un peu déshonoré par son

objet», il requiert « beaucoup d'étendue pour embrasser à la fois un grand nombre de différents rapports, beaucoup de justesse pour les comparer, beaucoup de sûreté pour déterminer le résultat des comparaisons et de plus une extrême promptitude d'opérer ». Bref, seul un esprit géométrique y peut parvenir « avec des raisonnements d'une espèce particulière, très fins, très glissants et avec une algèbre inconnue des algébristes ordinaires ». Ces vastes sujets n'ont jamais été traités. Le premier, Montmort pénètre dans ce « pays inculte » où à peine compte-t-on cinq ou six pas d'hommes. Dans ce nouveau monde inconnu, il s'engage avec un « courage de Christophe Colomb » et obtient le succès.



Ill. 6 – Remond de Montmort, *Essay d'analyse sur les jeux de hazard*, Paris, Jacques Quillau, 1708, première de couverture, 251 x 183 mm (collection particulière).

Plus tard, John Law aurait vu en Montmort l'inspirateur de ses théories économiques. Dès 1715, il offre ses services à Philippe d'Orléans. La France est alors au bord de la faillite : la dette de l'État représente dix années de recettes fiscales du royaume. Après bien des tergiversations, le Régent se décide à suivre les audacieuses théories de Law destinées à régler le problème de l'endettement et à relancer l'économie du pays. En 1716, Law est autorisé à créer la Banque générale pour émettre du papier-monnaie contre de l'or. Sur le modèle des banques hollandaises, celle-ci favorise l'échange de dépôts de monnaie métallique contre des billets. Le succès est vite au rendez-vous : la monnaie émise est jugée plus pratique pour les négociants. Très vite, la banque accroît ses volumes d'émission, imprimant plus de papier-monnaie qu'elle n'a d'or ou d'argent en dépôt. En 1717, après avoir racheté la Compagnie du Mississipi, Law crée la Compagnie d'Occident pour développer le commerce avec l'outre-mer. En parallèle, il lance une vaste opération de propagande en faveur de la colonisation en Louisiane. En 1718, la Banque générale devient Banque royale, garantie par le Régent. Et en août 1719, la Compagnie obtient de l'État le privilège de percevoir les impôts directs et celui de la fabrication de la monnaie.

Au cours de cet été 1719 où il avance une forte somme à Nicolas Remond et rachète la moitié du château de Valençay, John Law est au zénith de sa gloire et de sa fortune. Au même moment, la capitale est dévastée par une épidémie de petite vérole qui suscite les plus vives inquiétudes. Pour quelques sauvés, tant d'autres perdent la vie. Contagieuse et épidémique, la variole ou petite vérole se présente sous l'aspect d'une dermatose pustuleuse. Fléau particulièrement redouté, elle tue à l'époque un adulte sur trois. Dans son *Histoire de l'inoculation de la petite vérole*, Charles de La Condamine note quelques années plus tard : « Elle détruit, mutile ou défigure plus du quart du genre humain ».

L'année 1719 est une année très chaude, propice au déclenchement d'une épidémie sévère. Cause d'une importante surmortalité, la petite vérole sévit. Elle atteint 400 000 personnes en Europe et en fauche 14 000 à Paris : sur 515 000 habitants, le nombre de morts représente donc à lui seul 2,7% de la population totale. Ni le Régent, ni le corps médical, ni même le clergé ne se préoccupe de cette irrésistible poussée de la mortalité.

A priori, on ne connaît aucun traitement efficace à la maladie. On ignore encore la technique ottomane d'inoculation ou la vaccination pratiquée soixante ans plus tard par le docteur Edward Jenner. Par voie sous-cutanée, le procédé introduit une forme bénigne de la maladie. Il laisse ainsi le temps à l'inoculé de fabriquer des anticorps. Dans son hôtel de la rue des Saints-Pères, Remond de Montmort rend son âme à Dieu. L'Europe savante est en deuil.

Dans ses *Mémoires*, Dangeau mentionne froidement la disparition de cet homme de bien :

Samedi 7 octobre 1719 : M. de Montmaur, frère de Remond, introducteur des ambassadeurs, est mort. Il avait composé plusieurs ouvrages. Entre autres, un sur l'analyse des jeux, qui est un livre d'un grand travail et fort exact.

Les mathématiques ont perdu leur historien. À 41 ans tout juste, Remond de Montmort s'éteint prématurément, laissant une œuvre conséquente mais inachevée. Le premier, il aura utilisé les mots « probabilité » (1708) et « calcul des probabilités » (1713).

La faillite de John Law

En ce mois d'octobre 1719, le nouveau comte de Valençay est au faite de sa gloire. D'emblée, la livre-papier remporte un vif succès. Pour échanger des écus contre cette nouvelle monnaie, des milliers de déposants se précipitent aux guichets de la rue Quincampoix, siège de la Compagnie. Les actions prennent vite une valeur exponentielle. Un vent de richesse souffle sur le royaume. Aristocrates et bourgeois, tous veulent leur part du pactole. Grâce à ce nouvel établissement, les caisses de l'État se renflouent.

Le Système de Law opère une véritable osmose entre hasard et circulation monétaire. Ce « jeu public » fonctionne comme un accélérateur des affaires. Il légitime l'état de joueur transformé en actionnaire et stimule la création monétaire sans pour autant détruire de richesse. Stimulé par le flux et le reflux des espèces, l'argent passe de mains en mains. Dans cette société rongée depuis des décennies par l'appétit du jeu, la spéculation fait son apparition, sournoise et bientôt dévastatrice.

En 1720, la Banque royale et la Compagnie perpétuelle des Indes fusionnent. Le 5 janvier, John Law est nommé contrôleur général des finances, puis surintendant général des finances. Ce mois-là, plus d'un milliard de livres de billets de banque sont émis et le capital de la banque

atteint 322 millions de livres. Mais la fin approche. Les ennemis de John Law, le duc de Bourbon et le prince de Conti, poussent à une spéculation à la hausse dans le but de faire s'effondrer le système. Le prix des actions passe de 500 à 20 000 livres avant de s'effondrer. La confiance n'est plus. Dès le 24 mars, la banqueroute du système de Law est inévitable. Les déposants se présentent en masse pour échanger le papier-monnaie contre des espèces métalliques que la société ne possède plus. Les déposants ont tout perdu. Quand la marmite achève de bouillir, la chaudière de la rue Quincampoix explose. Law doit fuir à l'étranger. Riches actionnaires et petits épargnants, près de dix pour cent de la population française, sont acculés à la ruine. Les rentiers sont les grands perdants de ce fiasco.



Ill. 7 – John Law, gravure, 100 x 80 mm, XIX^e siècle (collection particulière).

Bien malgré lui, Nicolas Remond fait partie des victimes de la spéculation : en 1718, il a fait la connaissance de Lady Mary Wortley Montagu³⁷, coqueluche des milieux intellectuels londoniens, noble dame, poétesse à ses heures, mariée depuis 1712 à Sir Edward Wortley-Montagu, petit-fils du premier comte Sandwich³⁸. Grâce aux bons soins de Lady Mary, Remond, en début d'année 1720, a placé 2 000 livres (35 000 euros actuels) dans la Compagnie du Mississippi de John Law³⁹. Heureusement, Lady Mary lui conseille à temps de vendre ses actions. Signés du 12 août, deux documents attestent d'un beau profit. Lord Stair rachète 2 840 livres les actions de Remond sur les mers du sud, ce qui lui assure un joli bénéfice de quarante pour cent. Il en est tellement enchanté, soulagé même, qu'il en redemande. Avant de prendre congé

³⁷ Lady Mary Wortley Montagu (1689-1762), essayiste britannique, est l'auteure des *Lettres turques* écrites à l'occasion de son séjour à Constantinople.

³⁸ Sir Edward Wortley-Montagu (1678-1761) est ambassadeur de Grande Bretagne auprès de l'Empire ottoman (1716-1718).

³⁹ Sans doute eût-il été plus facile pour Nicolas-François Remond de passer directement par John Law pour investir dans la Compagnie du Mississippi. Mais ce serait oublier qu'il lui est redevable de lui avoir prêté une somme considérable : avouer qu'il lui reste une somme à placer — même modeste — quelques mois après l'achat de sa charge, l'aurait placé dans une situation délicate vis-à-vis de son protecteur.

de sa bienfaitrice, il la prie instamment de réinvestir tout son bénéfice de la façon dont il lui plaira. Il y met tellement d'insistance, d'émotion et de preuves d'affection que Lady Mary, pleine de compassion, consent. La suite est un vaudeville qui se rapproche du drame. Deux ou trois jours avant la quatrième souscription, le placement est un fiasco. Le cours s'effondre brutalement de 900 à 400 livres. Le *London Gazette* du 8 novembre 1720 rapporte la faillite des agents de change Cox and Cleave. Immédiatement, Lady Mary informe son correspondant de son infortune. En état de sidération, Remond a tout perdu. Furieux, il n'hésite pas à multiplier les chantages pour que sa protégée le rembourse et lui adresse au plus vite 2 000 livres Sterling. Comme d'habitude, il souffle le chaud et le froid. Sans ménagement, il accuse l'Anglaise de l'avoir manipulé. Persuadé qu'elle conserve son argent quelque part et qu'il n'a pas été investi, il entend le récupérer coûte que coûte. S'il n'obtient rapidement satisfaction, il publiera toutes les lettres qu'il a reçues d'elle. Le chantage perdure tout au long de l'année 1721. Paniquée, Lady Mary s'en ouvre à sa sœur Lady Frances Mar⁴⁰ en mars 1721.

Le 6 septembre, Lady Mary a mis l'affaire entre les mains d'un avocat. En désespoir de cause, elle se confie à son mari et lui fait lire la totalité des lettres de Remond. Sir Wortley comprend d'autant mieux l'imbroglia financier dans lequel sa femme est empêtrée qu'il a été nommé quelques mois plus tôt à la commission parlementaire d'investigation sur le scandale de la bulle des mers du sud (4 janvier 1721). Discrètement, il fait intervenir Robert Walpole, le ministre des Finances britannique, qui se charge d'étouffer cette lugubre affaire. Au terme d'un an d'injonctions et de menaces, elle n'a que trop duré. À l'évidence, elle ne donne pas une brillante opinion d'un gentilhomme français, de surcroît introducteur des ambassadeurs de Sa Majesté.

D'ailleurs, le nouvel introducteur des ambassadeurs n'exercera ses fonctions que pendant quatre ans et demi, de juin 1719 à décembre 1723. Coûteuse, ruineuse même, la charge assure tout de même de confortables revenus, pas moins de 25 000 livres par an (445 000 euros actuels)⁴¹. Durant cette période, un seul événement notable met l'ainé des Remond en évidence. Le dimanche 16 mars 1721, l'ambassadeur extraordinaire de l'Empire ottoman, Méhémet Effendi⁴² est reçu en visite officielle à Paris. À cheval, le maréchal d'Estrées⁴³ et Nicolas Remond entourent l'envoyé spécial. Accompagnés d'une suite grandiose et magnifique, ils font une entrée triomphale aux portes de Paris et traversent toute la capitale : carrosses, valets de pied, gentilshommes, trompettes et timbales précèdent trente-six Turcs à cheval arborant fusils et lances. Sous l'œil ébloui des Parisiens, l'ambassade extraordinaire du Grand Turc déploie les fastes de l'Orient. Quelques jours plus tard, le prince de Lambesc⁴⁴, toujours accompagné de Remond, vient chercher Méhémet Effendi dans le carrosse du roi pour le conduire à l'audience

⁴⁰ Frances Pierrepont, comtesse de Mar (1690-1761), sœur de Lady Mary Wortley Montagu, épouse d'un Écossais jacobite qu'elle accompagne en exil en France.

⁴¹ Ce qui représente tout de même un rendement de plus de 11% par an. Aux 600 livres de gages et 9 000 livres d'appointements annuels, le Régent ajoute de nombreuses gratifications. L'introducteur reçoit aussi des cadeaux en nature.

⁴² Yirmisekiz Mehmed Effendi (1670-1732), ambassadeur ottoman à Paris en 1720 et 1721. Il reste neuf mois en France. Au musée du Louvre, un tableau de Charles Parrocel montre Méhémet Effendi arrivant aux Tuileries aux côtés de Nicolas Remond le 21 mars 1721.

⁴³ Victor Marie d'Estrées (1660-1737), cinquième duc d'Estrées (1723), maréchal de France.

⁴⁴ Louis de Lorraine (1692-1743), prince de Lambesc, fils d'Henri de Lorraine, comte de Brionne, et de Marie-Madeleine d'Épinay.

officielle du Régent. Tableaux et mémoires du temps rivalisent de détails pour célébrer cet événement unique, assurément le plus grandiose que Nicolas Remond ait vécu.



Ill. 8 – *Mehemet Effendi, ambassadeur turc, arrive aux Tuileries, 21 mars 1721*, par Charles Parrocel, huile sur toile, 187 x 333 cm, 1723 (Versailles, musée national du château et des Trianons).

Deux ans et demi plus tard, le comte de Meslay⁴⁵ succède à Nicolas Remond dans l'indifférence générale⁴⁶. Rien ne dit s'il a remboursé le prix de sa charge à John Law. Ce serait étonnant et même douteux. Exilé à Venise, l'ancien Contrôleur général des finances est désormais *persona non grata* dans le royaume et les deux hommes ne se sont *a priori* jamais revus.

* * *

Au final, sauf à imaginer qu'il puisse y avoir un lien quelconque de cause à effet entre le prêt pour la charge d'introducteur des ambassadeurs et l'achat de la moitié du château de Valençay, le système de Law n'aura qu'inégalement profité aux représentants de la famille Remond :

– Nicolas est sans doute le grand gagnant des relations entretenues avec le financier écossais : les 2 000 livres confiés à Lady Mary Wortley Montagu ne constituent, somme toute, qu'une perte modeste au regard de l'avance sans contrepartie de 120 000 livres apportée par son protecteur pour régler la charge d'introducteur des ambassadeurs ;

⁴⁵ Anne-Jean Rouillé (1696-1725), comte de Meslay, fils de Jean-Baptiste et d'Anne-Catherine de La Briffe, possède cette charge de 1723 à 1725.

⁴⁶ Tel est ce que soutiennent Auguste Boppe et Louis Delavaud dans l'ouvrage paru sur le sujet en 1901. Pourtant, Nicolas Remond continue de se prévaloir de ce titre le reste de sa vie et notamment dans sa correspondance avec le président Bouhier. Dès lors, on peut imaginer deux solutions : soit le comte de Meslay est nommé second introducteur en décembre 1723 et Remond reste en charge, soit ce dernier continue sa vie durant à jouir de la fonction à titre purement honorifique.

– Angélique, quant à elle, retrouve sa part du château de Valençay après l’annulation de la vente à John Law en 1722. *A priori*, elle ne gagne rien sauf si, comme c’est probable, une partie de la somme a déjà été honorée à cette date.

A ce jeu de valorisation du patrimoine, la comtesse de Valençay aurait toutefois pu gagner bien davantage. L’initiative lui revient sans doute du mariage (1727) de sa fille unique, Angélique-Élisabeth d’Estampes-Valençay (1709-1728), avec son cousin Louis-Roger d’Estampes (1711-1754), issu des marquis de La Ferté-Imbault. Mais cette fille unique meurt un an après son mariage, sans descendance. La tentative de reconstitution familiale de l’antique maison d’Estampes, branche aînée et branche cadette réunifiées, se solde donc par un échec.

Angélique-Françoise de Remond n’en reste pas moins la survivante : seule, elle survit à tout, son mari, ses beaux-frères, ses neveux et presque tous ses frères. Sa vie durant, elle aura dû se battre pour défendre ses biens bec et ongles, et notamment sa part du château de Valençay. À sa mort, à 71 ans, elle n’en est pas encore délivrée.

Patrick de Villepin est l’auteur de *Pierre Remond de Montmort, mathématicien du hasard*, Paris, L’Armentier, 2019.

Annexes

Sources et bibliographie

Sources

Archives nationales

Fonds de la famille d'Estampes (508 AP) : archives généalogiques, personnelles et de fonction de différentes branches de la famille d'Estampes, dont la branche des seigneurs de Valençay (1380-[XX^e siècle]).

T 300/7 : Procès entre Marie-Philiberte Amelot, marquise de Valençay et Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay (1744).

Archives départementales de l'Indre

Fonds du château de Valençay (66 J)

Marquis Henri-Hubert, marquis d'Estampes, comte Henri-François d'Estampes (XVIII^e s.)

66 J 276 (dossier, 3 pièces papier. 1708-1717).

2 - Estimation faite à la requête de Henri-Hubert d'Estampes et du tuteur d'Angélique d'Estampes, mineure, des fruits et revenus de six années de la moitié de la terre de Valençay par des estimateurs nommés de part et d'autre, 24 juillet 1715.

3 - Estimation faite à la requête de Henri-Hubert d'Estampes et du tuteur d'Angélique d'Estampes, des fruits et revenus de six années de la moitié de la terre de Valençay, 27 février 1717.

66 J 277

Extrait de l'acte de vente de la terre de Valençay faite par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, au prince de Vendôme, pour 200 000 l. t ; et 6 000 l.t. de rente viagère ; en tête de cet extrait, « copie d'un acte relatif à la rentrée en possession de la comtesse de Valençay, née Angélique-Françoise de Remond, de la jouissance de la terre de Valençay et spécifiant que les lettres et papiers concernant ses biens lui seront rendus... », 19 mai 1722.

66 J 279 : Rentes et quittances (dossier, 14 pièces sur parchemin, 3 sur papier. 1709-1746). Copie d'un contrat de vente de la moitié de la terre et seigneurie de Valençay acquis par Angélique-Françoise de Remond, du comte Henri-François d'Estampes, son mari, séparé d'elle quant aux biens, par arrêt du Châtelet de Paris en date du 31 août 1708, par lequel il donne à son épouse la terre et baronnie de Vuissant, en Boulonnais, celles de Bellebrune, de Fiennes, d'Happlaincourt et d'Amelincourt, 10 septembre 1709. Quittance donnée par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, à M. Chaumont de la Millière, du versement de la somme de 40 000 l.t., 7 juin 1746.

66 J 280 : Ventes (dossier, 7 pièces, papier, 1719-1751).

1 - Vente par Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes à Jean Law, seigneur de Tancarville, de la moitié par indivis de la terre, seigneurie et châtellenie de Valençay, château, bâtiments, terrasses, cours, jardins, droit de patronage, fondations, haute et basse justice, pêche, garennes, forêts de Gâtines et de Garsenland, contre 200 000 l.t., 2 octobre 1719.

2 - Vente par Angélique-Françoise de Rémond, veuve de François-Henri d'Estampes à Jean Law « demeurant à Paris, place Louis le Grand, paroisse Saint-Roch », de la moitié de toutes les dépendances de la seigneurie de Valençay pour 200 000 l.t. et 12 000 l.t. de rente, 2 octobre 1719.

3 - Vente de la moitié de la terre et seigneurie de Valençay au prince Philippe de Vendôme par Angélique-Françoise de Remond, pour 200 000 l.t., 19 mai 1722.

66 J 281 (pièces sur parchemin, 2 sur papier. 1684-1746) : Poursuites par monitoires pour le recouvrement des titres qui avaient été détournés « du trésor du château de Valençay » [concerne Dominique d'Estampes] (1684). Baux faits par Angélique-Françoise de Remond, de la tuilerie du Plessis à Jean Génicault, tuilier, reçus du curé de Valençay, Caillault, de quantité de seigle et de froment (1698-1726).

66 J 281-284 : Procédures relatives à la terre de Valençay intentées par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay. 1684-1752.

66 J 285 : Procédures (9 pièces sur parchemin, 5 sur papier).

2 - Transaction entre François-Henri d'Estampes et la comtesse sa femme, née Angélique-Françoise de Remond, en vertu de la sentence du Châtelet de Paris du 31 août 1708, par laquelle il donne à sa femme la moitié des terres et des seigneuries de Valençay, de Bellebrune, de Vuissant, qui lui viennent de la succession de Dominique d'Estampes, avec le marquisat de Fiennes, les terres d'Haplaincourt, etc., 10 septembre 1709.

3 - Sentence du Parlement de Paris ordonnant qu'Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, recevra le marquis Henri-Hubert d'Estampes marquis de Valençay, comme caution de François Charpin, fermier de la moitié de la seigneurie de Valençay, 4 janvier 1717.

5 - Procédures entre Henri-Hubert d'Estampes, marquis de Valençay et Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay relativement au partage et à la division entre eux du château, « attendu que le demandeur n'occupoit dans le château de Valençay qu'une salle par bas, deux chambres à feu en suite et la chambre des capucins qui ne composent pas la quatrième partie dudit chasteau, que les deffendeurs cy après nommez occupent tout le surplus, ordonner que les chambres qui sont au-dessus de l'appartement occupé par le demandeur estant a droite en entrant par le vestibule tant des premier que second étages, caves et greniers avecq la grosse tour entière et un costé de basses courts tels que les deffendeurs jugeront a propos, seront baillées, laissées libres au demandeur », 7 mai 1717.

6 - Sentence du Châtelet de Paris déboutant Jacques Boisle, tuteur d'Angélique d'Estampes, de sa requête et le condamnant à payer à Jean Hippolyte d'Estampes 49 253 l. 18 s. 6 d. t., 30 juillet 1718.

7 - Sentence rendue au bailliage de Blois par laquelle Jacques Boisle, tuteur d'Angélique d'Estampes, est déclaré non recevable en son droit de réméré de la moitié de la terre de Valençay dont Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes, devient propriétaire, 12 janvier 1719.

8 - Arrêt du Conseil du roi par lequel il est spécifié que la comtesse de Valençay née de Remond, rentrera dans sa terre de Valençay par elle vendue à Jean Law, faute de paiement par celui-ci, 30 avril 1722.

9 - Arrêt relatif aux dégradations survenues tant dans les domaines que dans le château de Valençay, 17 juillet 1723.

10 - Procès entre Henri-Hubert d'Estampes et Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, au sujet de la mainmise par celle-ci sur certaines parties du château attribuées au marquis, ainsi qu'au sujet des injures et calomnies lancées par la comtesse contre son adversaire, 13 septembre 1732.

11-12 Transactions passées entre Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, chevalier comte de Valençay, fils unique de Henri-Hubert d'Estampes et de Marie-Philiberte Amelot, 12 juin et 22 juillet 1741.

13 - Sentence rendue devant le juge de Valençay par laquelle Jean Amouret est condamné à délaisser à la comtesse de Valençay, née de Remond, les héritages par lui acquis de la veuve Besson, 19 juin 1742.

66 J 286 (4 pièces sur parchemin, 60 sur papier. 1750) : Procédures faites entre Jacques-Louis de Chaumont de La Millière et Angélique-Françoise de Remond, veuve de François-Henri d'Estampes, au sujet des réparations au château de Valençay.

66 J 287 (dossier broché papier. 1708) : Procès saisies réelles faites au sujet de l'héritage de François-Henri d'Estampes, héritier en partie de Dominique d'Estampes; affichages et panonceaux de visite des domaines saisis, énumération détaillée des biens saisis situés à Valençay, Langé, Veuil et Villentrois, état des biens et des revenus du procès-verbal d'estimation dont mention est faite : four banal, moulin de Méray, la Cabardière, Les Chevenières, Les Portes.

66 J 288 : Procédures (dossier, 3 pièces sur papier, XVIII^e s.).

1 - Exposé du procès pendant entre Angélique-Françoise de Remond, comtesse d'Estampes, et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, XVIII^e s.

2 - Procédure entre le comte Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, la marquise sa mère, née Marie-Philiberte Amelot, demandeurs, et Nicolas Laisnel, curateur à la succession vacante du comte de Valençay, la comtesse de Valençay et Léon de Galles curateur à la succession vacante de Jacques Boisle, XVIII^e s.

3 - Accord passé par Angélique-Françoise de Remond et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes, fils unique de Henri-Hubert d'Estampes et de Marie-Philiberte Amelot, au sujet de la terre de Valençay, XVIII^e s.

Famille Chaumont de La Millière

66 J 137 : Etat des biens, administration; comptabilité; acquisitions; baux (4 pièces sur parchemin, 57 sur papier. 1705-1766).

38 - Quittance donnée par Françoise-Angélique de Remond, comtesse de Valençay, à Jacques-Louis de Chaumont des sommes reçues de M. de Chaumont, 24 décembre 1745.

66 J 138 : Don; partages; ventes (3 pièces sur parchemin, 14 sur papier. 1708-1767).

2-4 - Partage fait entre les membres de la famille d'Estampes, par lequel est échu à François-Henri d'Estampes la moitié de la seigneurie de Valençay et l'autre moitié à Louise Gabrielle de Mallo, veuve de Jean Hippolyte d'Estampes, 2 août 1708.

5 - Extrait de l'acte de partage fait entre Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes, et Dominique-Jacques-Henri d'Estampes de la terre de Valençay pour 400 000 l.t., 18 octobre 1741.

66 J 139 : Procédures (liasse 15 pièces sur parchemin, 69 sur papier. 1700-1765).

4 - Extrait du partage de la terre de Valençay fait par devant Aubry, conseiller des requêtes du Palais, des biens de feu Dominique d'Estampes, entre François-Henri d'Estampes, comte de Valençay et Louise-Gabrielle de Mallo du Bousquet, veuve de Jean-Hippolyte d'Estampes, 16 avril 1725.

7 - Opposition faite par Michel Ruau, bourgeois de Romorantin au nom de Marie-Anne Turmeau, son épouse, héritière de Laurent Turmeau de La Morandière, bailli du comté de Veuil-Argenson et procureur fiscal de la châtellenie de Valençay suivant deux actes reçus au greffe le 12 octobre 1746, aux saisies réelles, criées, ventes et adjudication par décret de la terre et seigneurie de Valençay avec demande que l'adjudicataire paie à Ruau 2 000 l.t. dont Angélique-Françoise de Remond a fait donation entre vif audit défunt Turmeau, 4 mars 1747.

8 - Procès-verbal d'apposition des scellés sur les effets du château de Valençay après la mort d'Angélique Françoise de Remond, comtesse de Valençay, 11 mai 1751.

66 J 359 : Ventes ; procédures (8 pièces sur parchemin, 50 sur papier, 1513-1764).

24 - Vente sous seing privé faite par la comtesse de Valençay, Angélique- Françoise de Remond, à Jean Robin et Louis Chollet, de taillis à prendre au chemin de Selles à Luçay et d'autre part aux taillis de La Grange, coupés par lesdits acheteurs. Vente faite pour 250 l.t. avec la signification de cette vente en date du 1^{er} février 1717, par Robin et Chollet à Henri-Robert d'Estampes, 10 février 1717.

25 - Contrat de vente passé devant Hurbelle, notaire à Paris, par Angélique- Françoise de Remond et Marie-Philiberte Amelot, veuve de Henri-Hubert d'Estampes marquis de Valençay, à Adrien Paradis, des trois ventes des Loges ou des Maisons-Neuves et des Perrières dépendant de la forêt de Gâtines, faisant, en tout 494 arpents et demi suivant l'arpentage qui en a été fait le 30 octobre 1717, vente faite pour 35 000 l.t., 31 décembre 1737.

66 J 361 : Domaine des Limouzinières (16 pièces sur parchemin, 13 sur papier. 1460-1784).

11 - Bail des Basses-Limouzinières pour 110 l.t. par an fait par Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri François d'Estampes à Auguste Moreau, marchand laboureur, demeurant au bourg de l'église de Valençay, 24 mars 1741.

12 - Bail à ferme passé devant Argy, notaire à Valençay, fait par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, du lieu des Basses-Limouzinières, sauf un quartier de pré sis aux Clavelets et un demi-arpent situé près du Breuil, lesquels sont réservés à la comtesse de Valençay pour être remplacés par un quartier de pré sis à la Chapelle et le demi-arpent que tenait Jean Mottu pour 110 l.t. de ferme pendant 9 ans, 24 mars 1741.

66 J 365 : Tuilerie du Plessis (7 pièces sur parchemin, 4 sur papier. 1498-1752).

4-5 - Bail à ferme passé devant Argy, notaire à Valençay, par Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes, pour 9 ans à Jean Geniault de la métairie de la Tuilerie du Plessis ainsi que de l'herbage du bois du Plessis, de la dîme et du terrage du Casson, de l'étang dudit lieu, pour 2 000 l.t., 10 poinçons de chaux et 10 milliers de tuiles, 17 juin 1726.

6 - Bail à ferme passé devant Argy, notaire à Valençay, par Françoise-Angélique de Remond, comtesse de Valençay à Jean Siret de la Tuilerie du Plessis avec un arpent de pré au Gravier et un demi-arpent sis à l'Ermitage, ainsi que la dîme du Casson des Jumeaux pour 100 l.t., 10 poinçons de chaux et 10 milliers de tuiles, 18 juillet 1744.

66 J 366 : Moulin du Pont. Etats ; baux ; échange ; procédures (11 pièces sur parchemin, 18 sur papier, 1220-an VIII).

3 - Déclaration faite par Angélique Françoise de Remond, veuve du comte Henri-François d'Estampes, au sujet de l'échange fait par Dominique d'Estampes et suivant lequel elle est propriétaire du Moulin du Pont et de ses dépendances, « *hypothéqué et redevable envers messire Amable de Thiange... commandeur de la commanderie de Villefranche-sur-Cher... de la quantité de deux muids de bled* », 20 décembre 1726.

5-8 - Baux consentis par Dominique d'Estampes, seigneur de Valençay et Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay du moulin sis à Valençay, faits à Jude Rabault, Sulpice Girault et autres, 1644-1718.

10 - Bail pour 4 ans fait par Angélique-Françoise de Remond, à François Batailler et Marguerite de La Rue sa femme, moyennant 12 setiers de froment et 12 de seigle, pour 450 l. de ferme par an, 10 novembre 1714.

11 - Bail pour une durée de 9 ans fait à François Batailler et à Marguerite de La Rue, par Laurian Turmeau, bailli de Villentroy, demeurant à Valençay et chargé d'affaires d'Angélique-Françoise de Remond et 650 l.t. par an, ce moulin « *consistant au toist à moullins, roues... tournantes, vivantes, meulles, meullages et autres ustanciles dudict moullin, maison à demeurer, escurie, granges, seillirs... jardins, ouches, chènevières et pré en dépendant* », 23 juin 1726.

66 J 370 : Forêt de Saint-Paul (6 pièces sur parchemin, 49 sur papier. 1616-1763).

27-28 - Copies du contrat de vente passé devant Raymond et Desloges, notaires à Paris, par Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes et Henri-Hubert d'Estampes à Adrien Paradis, de la coupe de la forêt de Saint-Paul en entier, contenant 515 arpents et 240 000 l.t., 25 juillet 1731.

29-31 - Contrat de vente de la forêt de Saint-Paul faite par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay et Henri-Hubert d'Estampes, marquis de Valençay, à Adrien Paradis (28 juillet 1731). Procès-verbal de la visite de la forêt de Gâtines (19 juillet 1749) et lettre du sieur Cahu à ce sujet (17 août 1749).

66 J 371 : Domaine des Tortevoies (8 pièces sur parchemin, 8 sur papier. 1513-1782).

10 - Bail à ferme passé devant Jacques Gauchier, notaire à Valençay, par Dominique d'Estampes à Pierre Marre, de la métairie de La Joubardière, de la fontaine des Tortevoies, paroisse de Lucieux pendant 4 ans, contre 120 l.t., 4 chapons et 12 poulets. Dîme dite de la fontaine, 2 septembre 1672.

11 - Bail à ferme passé devant Argy, notaire à Valençay, par Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri-François d'Estampes, à René Sauger, de la métairie des Tortevoies et de La Boulleterie et de La Tiercerie, paroisse de Lucieux, pour 150 l.t., 4 dindons et 6 chapons, 11 octobre 1747.

66 J 386 : Table du plan, détail des terrages, démembrement ; aveu et dénombrement, prise de possession ; déclarations ; papiers personnels (7 pièces sur parchemin, 11 sur papier. 1537-[XVIII^e s.]). - Déclaration et état de la terre de Varennes (1575-1654).

10-11 - Copies du procès-verbal de l'état de la terre de Varennes fait entre Victor Chardon et Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, 27 avril 1744.

66 J 388 : Baux et arrentements (12 pièces sur parchemin, 17 sur papier. 1513-1787).

24 - Bail à ferme passé devant Pierre-François Joly, notaire à Vatan, par Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay, à Victor Chardon, de la ferme de Varennes, pendant 9 ans, pour 3.200 l.t., 22 septembre 1742.

66 J 395 (11 pièces sur parchemin, 69 sur papier. 1613-1760).

56-71 - Procédures entre Jacques-Louis de Chaumont de La Millière et Angélique-Françoise de Remond, veuve de Henri François d'Estampes, 1739.

Domaine de Vieille-Barzelle

66 J 446 : Titres (7 pièces sur parchemin, 7 sur papier. 1485-1797).

9 - Reconnaissance consentie par Angélique Françoise de Remond, comtesse de Valençay, veuve de Henri François d'Estampes, de 9 setiers de seigle, mesure de Chabris, à prendre sur la terre de Valençay, au profit des religieux de l'abbaye de Barzelle et de la rente foncière et perpétuelle de 150 l. due pour la grange de Gâtines, au profit de l'abbé de Barzelle, 2 février 1727.

Archives départementales de Loir-et-Cher

Série E : familles

E 185-189 : sentence rendue à la demande d'Angélique-Françoise de Remond ; etc. (1703-1744).

Bibliographie

Angélique-Françoise de Remond, comtesse de Valençay

- GERARDOT Anne, « Les Etampes, seigneurs de Valençay, xv^e-xviii^e siècles », *Les Cahiers de Valençay* n° 4, publication du Syndicat mixte du château de Valençay, 2019, 52 p.
- LEVET A., *Fonds d'Étampes (1380-xx^e siècle). Répertoire (508 AP/1-508 AP/55)*, Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine, 2001, 45 p.
- MAUZAIZE Jean (R.P. Raoul), révisé par Marc du Pouget et Anne Gérardot, 66 J *Fonds du château de Valençay (xv^e siècle-1974), répertoire numérique détaillé*, Châteauroux, 1968, 2018, 258 p.

François Remond de Bréviande, dit « Remond le Diable »

- REMOND François, *Factum À Monsieur Belin, conseiller du roi en son Châtelet de Paris, rapporteur du procès* (Requête de François Remond, sieur de Bréviande, l'un des intéressés au bail général des fermes unies sous le nom de Jean Fauconnet, poursuivi comme complice des détournements commis par Jean Gruslé au préjudice de la ferme générale), mars 1686, 16 p.
- REMOND François, *Factum Pour François Remond, écuyer, l'un des intéressés aux baux généraux des Fermes-Unies sous les noms de Boutet et Fauconnet, défendeur, Contre les cautions et intéressés au bail général dudit Fauconnet, tant en ladite qualité que comme étant pour la plupart intéressés au bail de Boutet, demandeurs*, réponse à la requête de Fauconnet, 23 septembre 1686, 17 p.
- REMOND François, *Factum Réponse à une objection du sieur Remond omise dans le factum des sieurs Berger*, s.l.n.d.
- REMOND François, *A Nosseigneurs de la Cour des aydes*, requête de François Remond, article I à X, 8 p.
- REMOND François, *Extrait de la sentence du Chastelet de Paris Par laquelle entre autres choses François Remons ecuyer, sieur de Bréviande, l'un des interessez au bail général des Fermes-Unies sous le nom de Maistre Jean Fauconnet est déchargé de l'accusation formée contre luy par ledit Fauconnet, avec dépens, dommages & intérêts, tels que de raison. Ensemble de l'extrait de l'arrêt de la Cour des aides du 3 septembre audit an sur l'appellation de Fauconnet, par lequel ladite Sentence est confirmée, & ledit Fauconnet & ses cautions sont condamnez en l'amende, & en tous les dépens dudit sieur Remond, & encore en ses dommages & interets liquidez à la somme de trois mille livres*, 3 septembre 1686, 31 p.
- REMOND François, *Factum Au Roy et à Nosseigneurs de son Conseil*, requête de production de François Remond, 4 octobre 1686, 28 p.
- Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, p. 47 (Acheter un office dans la France de Louis XIV).
- BARBIER Edmond-Jean-François (1689-1771), *Chronique de la Régence et du règne de Louis XIV (1718-1763) ou Journal de Barbier*, Paris, Charpentier, 1857-1866, t. I (1718-1726), p. 120 (« Il est mort, dit-on, en comptant ses écus »).
- CHALLE Robert, *Nouvelle école publique des Finances ou L'art de voler sans ailes par toutes les régions du monde*, en deux parties, Paris, Robert le Turc, 1707, p. 130 (Raymont).
- CHALLE Robert, *Les Partisans démasquez*, nouvelle plus que galante, divisée en quatre parties, Cologne, Adrien l'Enclume, gendre de Pierre Marteau, 1707.
- CHALLE Robert, *Les Tours industrieux, subtils et gaillards de la maltôte*, nouvelles galantes, Paris, Michel le Plagiaire, 1708.
- CHALLE Robert, *Pluton maltôtier*, nouvelle galante, divisé en six parties, Cologne, Adrien l'Enclume, gendre de Pierre Marteau, 1708, notamment p. 94.
- CHALLE Robert, *L'Art de plumer la poule sans crier*, Cologne, Robert le Turc, 1710.
- POPIN Jacques, « Challe aux enfers », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, PUF, Armand Colin, novembre 1979, p. 1017-1018.
- Recueil abrégé des règlements concernant les fermes royales unies*, Paris, impr. de Prault, 1737-1750, p. 24-25.
- SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, Paris, librairie L. Hachette, 1858, t. XVI, p. 207 (« Maltôtier Remond le Diable »).

Nicolas-François Remond, dit le Grec

- (REMOND LE GREC), « Lettres à M. de R*** » in *Mademoiselle de ****, *Lettres galantes et philosophiques*, Cologne, chez Pierre Marteau, 1721, p. 66-70.
- (REMOND LE GREC), « Agathon, dialogue sur la volupté » par Monsieur R*** in (CHATEAUNEUF Abbé de), *Dialogue sur la musique et les anciens*, Paris, veuve Pissot, 1735, p. 27-42.

- (REMOND LE GREC), « Agathon, dialogue sur la volupté » in GRESSSET, *Ver-vert ou les voyages du perroquet de Nevers*, poème héroïque, Cologne, chez Pierre Marteau, 1740, p. 119-134.
- (REMOND LE GREC), « De l'urbanité romaine » in GEDOYN Abbé, *Œuvres diverses*, Paris, chez de Bure, 1745, p. 171-227 (nom mentionné sur la dernière page).
- (REMOND LE GREC), « Agathon, dialogue sur la volupté » in HAMILTON, Antoine comte de, *Œuvres diverses*, Londres, 1776, sept vol., vol. VII. *Œuvres diverses : Lettres et poésies. L'Enchanteur Faustus. La Volupté. La France victorieuse sous Louis le Grand*, ballet qui sera dansé au collège de Louis le Grand, des Pères de la Compagnie de Jésus, à la tragédie d'Erixane, le VI^e jour d'août à midi, Paris, G. Martin, 1687, p. 7 (Nicolas-François Remond, de Paris).
- ALEMBERT Jean Le Rond d', *Œuvres de d'Alembert*, Paris, Bossange père et fils, t. II, partie I, 1821-1822, p. 292-293 (Remond le Grec).
- BARBIER Edmond-Jean-François (1689-1771), *Chronique de la Régence et du règne de Louis XIV (1718-1763) ou Journal de Barbier*, Paris, Charpentier, t. I (1718-1726), 1857-1866, p. 120.
- BEAUCOURT Marquis de, *Revue des questions historiques*, Paris, V. Palmé, p. 571 (Remond).
- BOPPE Auguste, DELAUAUD Louis, *Les Introduteurs des ambassadeurs (1585-1900)*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1901, 82 p. (p. 54-55, « Raymond, 1719-1723 »).
- HOEFER (sous la direction de Jean-Chrétien-Ferdinand), *Nouvelle biographie générale*, Paris, Ambroise Firmin Didot, 1852-1866, XLVI t., t. XLI, col. 965 (Remond).
- BROGLIE Emmanuel de, *Les Portefeuilles du président Bouhier : extraits et fragments de correspondances littéraires (1715-1746)*, Paris, Hachette, 1896, p. 249-264 (Remond le Grec).
- BUVAT Jean, *Journal de la Régence, 1715-1723*, Paris, Plon, 1868, t. I, p. 227, 472.
- CORNEILLE Thomas, *Circé*, tragédie ornée de machines, de changemens de théâtre & de musique. Représentée par la troupe du Roy, Etablie au fauxbourg Saint-Germain, Paris, chez Pierre Bessin, 1675, p. 7 (Nicolas-François Remond, de Paris).
- Correspondance authentique de Ninon de Lenclos, comprenant un grand nombre de lettres inédites*, Paris, E. Dentu, 1886, p. 65, 66, 176, 320 (Remond le Grec).
- Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot, de 1783 jusqu'en 1790*, t. VIII, Paris, Furne, 1829-1931, février 1776, p. 509 (Remond le Grec).
- COURCILLON de DANGEAU Philippe marquis de, *Journal*, Paris, Firmin-Didot, éditions F. de Conches, t. XVIII (1719-1720), p. 14, 15, 60, 61, 66, 135 (Nicolas-François Remond).
- DAIRNVAELL Georges, *Histoire de MM. Thiers et Guizot, par un locataire de Sainte-Pélagie*, 1842.
- Dictionnaire des théâtres de Paris*, Paris, Lambert, 1756, t. 2, p. 166.
- L'État de la France*, Paris, Louis Trabouillet éditeur, 1699-1718, p. 144 (l'article VII de la maison de M. le duc d'Orléans cite N.F. Remond comme « conseiller du conseil » avec 1200 l. d'appointement).
- FINOUS Hervé, MAZIER Nadine, RINGUEDE Odile, MASSARDIER Dominique, *Portrait et pouvoir aux 17^e et 18^e siècles*, dossier destiné aux enseignants, p. 17 (Nicolas-François Remond, portrait par Jean le Gros).
- GIBIAT Samuel, *Hiérarchies sociales et ennoblement, les commissaires des guerres de la Maison du roi du XVIII^e siècle, 1691-1790*, Paris, Ecole des chartes, 2006, 759 p.
- HERISSANT Louis-Théodore, *Éloge historique de Philippe duc d'Orléans, régent du royaume*, Amsterdam, Les Libraires associés, 1778, 63 p. (Remond, p. 54-55).
- LE BRISOYS DESNOIRESTERRES Gustave, *Histoire de la comédie satirique au XVIII^e siècle : histoire de la société française par l'allusion, la personnalité et la satire au théâtre : Louis XV, Louis XVI, la Révolution*, Paris, E. Perrin, 1885, Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 31-34 (Remond le Grec, à propos d'une pièce de Saint-Foix, *Le Contraste de l'Amour et de l'Hymen*, représentée au Théâtre-Italien le 7 mars 1727).
- LE CLERC Jean, *Epistolario*, vol. III, 1706-1718 par Maria Grazia et Mario Sina, Florence, Leo S. Olschki éditeur, 1994. Remond Nicolas François, t. III, p. 185, 188n, 197, 198n, 388, 389n, 410, 411n, 421, 517, 518n, 540, 540n, 569, 571n, 580, 581n, 602, 622, t. IV, p. VIII, VIIIIn, X, Xn, 229n, 272, 272n, 273, 279.
- LEIBNIZ Gottfried Wilhelm *Die philosophischen Schriften*, édité par C.I. Gerhardt, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1875-1890, VII vol., vol. III, 1887, p. 434 (correspondance avec Nicolas-François Remond).
- MARAIS Mathieu, *Journal et mémoires sur la Régence et le règne de Louis XV*, établis par M. de Lescure, Paris, Firmin-Didot, 1864, t. I, p. 283, 503 (Remond).
- MCKENNA Antony, *Entre Descartes et Gassendi : la première édition des « Pensées » de Pascal*, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, 290 p. (Remond le Grec).
- MONTAGU Lady Mary Wortley, *The Genuine Copy of a Letter Written from Constantinople by an English Lady, who was lately in Turkey, and who is not less distinguished by her Wit than by her Quality; to a Venetian Nobleman, one of the prime Virtuosi of the Age*, London, 1719, p. 8-12.

- MONTAGU Lady Mary Wortley, *The Complete letters*, edited by Robert Halsband, Oxford, At the Clarendon Press, 1965, vol. I, 1708-1720, 468 p. ; vol. II, 1721-1751, 530 p. (Remond, t. I, p. 446-453 ; t. II, p. 1-14)
- « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 (suite) » in *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, PUF, Armand Colin, janvier-mars 1912, p. 293, 311 (Remond le Grec, Remond de Saint-Mard).
- RUGGIERI, *Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux : fêtes publiques, entrées solennelles, sacres, tournois, carrousels, cérémonies, feux d'artifice, pompes funèbres, artillerie, pyrotechnie etc. composant la bibliothèque de feu M D-E-F. Ruggieri, artificier du gouvernement, vente à Drouot du 4 juin 1885*, Paris, Antonin Chossonnery, 1885, p. 22-23.
- SAINT-EVREMOND Charles de Marguetel de Saint-Denis, *Œuvres mêlées*, Paris, J.-Léon Techener fils, 1865, p. CCXCV (Remond le Grec).
- SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, Paris, librairie L. Hachette, 1858, t. XVII, p. 149-150 ; t. XXX, p. 284 (Remond).
- STAAL de LAUNAY, Marguerite Jeanne Cordier, Mme de, *Lettres de Mademoiselle de Launai (Mme de Staal) au chevalier de Ménil, auxquelles on a joint celles de M. de Cheaulieu (et de M. de Remond) à mademoiselle de Launai, et le portrait de madame la duchesse du Maine*, Paris, Chez Bernard, an IX, 1801, deux vol., vol. I, p. vii, vol. II, p. 377-428 (trente lettres de M. de Remond à Madame de Staal).
- TRUBLET abbé, *Mémoires pour servir à la vie de Fontenelle*, Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1761, 442 p. (Remond le Grec, p. 206).
- Vie privée de Louis XV ou Principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, Chez John Peter Lyton, 1788, t. I.
- MOUFFLE d'ANGERVILLE, *Vie privée de Louis XV*, Paris, Calmann-Lévy, 1921, p. 1 à 27.
- VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Hachette, 1876-1900, t. 24, p. 330 (Remond).

Pierre Remond de Montmort

- Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, Paris, vol. 70, 1914, p. 367-368 (François Remond de Montmort).
- Inventaire sommaire des archives départementales de Seine-Maritime*, série G, archives ecclésiastiques, t. 4, p. 422 (G 6168, Robert Fauvel d'Hacqueville).
- BARTHELEMY Édouard de, *Une Vie de chanoine au XVII^e siècle. Œuvres diverses de Maucroix*, Châlons-sur-Marne, impr. de Martin, 1855, 23 p.
- BARTHELEMY Édouard de, *Le Cardinal de Noailles, évêque de Châlons, archevêque de Paris, d'après sa correspondance inédite, 1651-1728*, Paris, L. Techener, 1886, 151 p.
- BOUT Dom Nicolas du, « Histoire de l'abbaye d'Orbais », *Revue de Champagne et de Brie*, tome XVI, 2^e semestre 1884, p. 17-33.
- BOUT Dom Nicolas du, HERON de LA VILLEFOSSE Etienne, *Histoire de l'abbaye d'Orbais*, Paris, Alphonse Picard, 1889, 724 p. (châteaux de Mareuil et de Montmaur, p. 37, 38 ; abbaye d'Orbais, p. 265-266, 269, 311, 323, 353 ; abbé Cuvier de Montsouris, p. 544, 545, 560, 562). Daté de 1699, le manuscrit original de cette *Histoire de l'abbaye d'Orbais* a été récemment retrouvé à Orléans. Exposé (juillet 2019) en la salle capitulaire, dite chapelle Saint-Réole, de la maison abbatiale d'Orbais (propriété de Denis et Catherine Casters depuis 2009), il a vocation à être conservé avec les archives de l'abbaye.
- Bulletin de la société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie de Grenoble*, Grenoble, impr. et lithographie veuve Rigaudin, p. 179.
- CAUDE Elisabeth, LA GORCE Jérôme de, SAULE Béatrix (sous la direction de), *Fêtes & divertissements à la Cour*, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Fêtes et divertissements à la Cour », présentée au château de Versailles (29 novembre 2016-26 mars 2017), Château de Versailles, Gallimard, 2016, 392 p. (voir notamment : « Le jeu à Versailles » de Thibault Billoir et Elisabeth Caude, p. 237-247 ; « De quelques jeux joués à Versailles » de Thierry Depaulis, p. 248-249 ; « Comportements de joueurs » de Thierry Depaulis, p. 250-251 ; « Le jeu à la Cour », p. 252-258 ; « Les règles du jeu », p. 259 ; « Les jeux de cartes », p. 260-265 ; « Les jeux de hasard sans carte », p. 266-269).
- COURTALON-DELAISTRE Jean-Charles, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, Troyes-Paris, Veuve Gobelet, Antoine Fournier, 1783, deux vol., vol. I, p. 75-76.
- CRAY Jacques-Régis du, *Le Sang de l'Aigle de Meaux. Histoire et descendance des frères et sœurs de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux (1627-1704)*, Paris, Chez l'auteur, 2004, 510 p.
- DEHU Victor, *L'Abbaye d'Orbais, Marne*, Colmar-Ingersheim, SAEF, 1969.
- FELLER François Xavier de, *Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont faits un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. Nouvelle édition, Paris, Méquignon-Havard, 1828, t. XII, p. 81 (notice Remond de Montmort).

- FEUTRY David, *Guillaume-François Joly de Fleury (1675-1756), un magistrat entre service du roi et stratégies familiales*, Paris, École des Chartes, Mémoire et documents de l'École des chartes n° 89, 2011, 444 p.
- GAVARD Charles, *Galerias historiques du Palais de Versailles*, vol. 9, 1848, p. 330.
- GOY François-Pierre, *Histoire et traitement des fonds manuscrits modernes à la bibliothèque municipale de Reims*, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, 1994, p. 22, 125.
- GRANDPRÉ Pauline de, *Légendes de Notre-Dame de Paris*, Tolra éditions, 1893, p. 42-43.
- JOVY Ernest, *Une Biographie inédite de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes*, Vitry-le-François, P. Tavernier, 1901, 351 p.
- Inventaire sommaire des archives départementales de la Seine-Inférieure antérieures à 1790*, archives civiles, séries C et D, Table générale par J.J. Verdier, archiviste (Fauvel d'Hacqueville).
- JEFFARES Neil, *Dictionary of pastellists before 1800* (en ligne).
- JOUTARD Philippe, *La Révocation de l'édit de Nantes*, Paris, Gallimard, 2018, 552 p.
- Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1861, p. 172 (Claude de Nargonne); 1888, p. 131, 167 (Charlotte d'Hacqueville).
- Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. 36, 1978, p. 344.
- Œuvres complètes de Voltaire avec des remarques et notes historiques, scientifiques et littéraires*, 1825, p. 462 (correspondance, 1776, lettre CCCXXV à Madame de Saint-Julien), p. 484-485 (correspondance, 1777, lettre CCCXXXIX à M. le marquis de Florian).
- Œuvres de Voltaire, correspondance avec préface, avertissements, notes par M. Beuchot*, t. 62, p. 87-88 (année 1764, lettre 4255 à M. de Brenles).
- PÉNICAUT Emmanuel, *Faveur et pouvoir au tournant du Grand siècle, Michel Chamillart, Ministre et secrétaire d'État de la guerre de Louis XIV*, Paris, École des Chartes, 2004, 518 p.
- PESNOT Patrick, *Le Régent*, t. I, *Le Guerrier libertin*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 364 p.
- PESNOT Patrick, *Le Régent*, t. II, *Le Règne du Sphinx*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 353 p.
- RICHARDT Aimé, *La Régence (1715-1723)*, Paris, Le Grand livre du mois, Tallandier éditions, 2003.
- ROUSSEAU François, *Mémoires du Président Henault*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 28.
- SETH Catriona, *Les Rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole*, Paris, éditions Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres », 2008, 476 p.
- VONS Jacqueline, « Catriona Seth : Les rois aussi en mouraient. Les Lumières en lutte contre la petite vérole », compte rendu, Paris, *Cour de France.fr*, 2010.

Œuvres de Pierre Remond de Montmort

Ouvrages imprimés

- (REMOND de MONTMORT Pierre), *Essay d'analyse sur les jeux de hazard*, première édition, Paris, Quillau, 1708, 192 p.
- (REMOND de MONTMORT Pierre), *Essay d'analyse sur les jeux de hazard*, seconde édition revue et augmentée de plusieurs lettres, Jacques Quillau, 1713, 414 p. Ouvrage illustré de vignettes⁴⁷ ou gravures à l'eau-forte :

- * Vignette allégorique de la préface : dans le fond, plusieurs personnes jouent au billard ;
- * Vignette de la première partie : une compagnie assise autour d'une table ronde joue au lansquenet. À gauche, un des joueurs vient de perdre. Il se lève, renverse son siège et jette ses cartes de dépit. Le département des Estampes possède les épreuves tirées hors texte des quatre vignettes d'en-tête de cet ouvrage⁴⁸ ;
- * Vignette de la seconde partie : à gauche, sur une table carrée, joueurs de quinquenove ; à droite, autour de la table, joueurs de tric-trac ;
- * Vignette de la troisième partie : plusieurs personnes debout, d'autres assises jouent aux cartes ou aux dés⁴⁹.

⁴⁷ *Revue de Champagne et de Brie*, p. 389 ; *Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. 36, 1978, p. 344.

⁴⁸ TISSEAU Paul, LINZELER André, *Le Siècle de Louis XIV*, catalogue de l'exposition à la Bibliothèque nationale, février-avril 1927, éd. de la Gazette des Beaux-Arts, Paris, 1927, p. 68.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 156. Voir aussi : COHEN Henry, *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII^e siècle*, Paris, A. Rouquette, 1912, p. 736 : « 1 fleuron sur le titre et 4 charmantes vignettes par Sébastien Leclerc. 2^e édition en 1714, avec les mêmes figures ».

(REMOND de MONTMORT Pierre), *Essay d'analyse sur les jeux de hazard*, seconde (en fait : troisième) édition revûe et augmentée de plusieurs lettres, Claude Jombert & Jacques Quillau, 1714, 192 p. (en réalité, cette troisième édition se contente de reproduire la première édition).

Articles

(REMOND de MONTMORT Pierre), « Problème resolu par l'auteur de l'Analyse sur les Jeux de Hazard », *Journal des Sçavans*, 1711, p. 183-187.

(MONTMOR M. de), « Dissertation sur les Principes de Physique de M. Descartes, comparez à ceux des Philosophes Anglois », *L'Europe savante*, octobre 1718, article III, p. 209-294. Cet article est suivi d'un article IV : « Réflexions de M..... sur la Dissertation de M. de Montmor », p. 294-303. Il semble bien que cet article soit de Remond de Montmort. Dans le numéro de mai 1719 de la même revue, on trouve une « Réponse à la Dissertation de M. de Montmor, sur les Principes physiques de M. Descartes comparez à ceux des Philosophes Anglois, insérée dans le Mois d'Octobre 1718. Traduite de l'Anglois de M. Taylor », p. 83-133.

REMUNDO DE MONTMORT Petro, « De Seriebus Infinitis Tractatus. Pars Prima », with an Appendix (p. 676-683) by Brook Taylor and an Additamentum (p. 683-689), *Philosophical Transactions*, January 1st 1717, 1717-1719, vol. 30, p. 663-675.

Correspondance

Bernoulli

La correspondance imprimée entre les Bernoulli et Montmort figure dans la 2^e édition de l'*Essay sur l'analyse des jeux de hazard* (1713). La cinquième partie reproduit 132 pages de correspondance établie entre Montmort et Bernoulli (Jean I et Nicolas II), en tout quinze lettres entre 1710 et 1713 : une de Jean I Bernoulli (avec des remarques de Nicolas II) Bernoulli à Montmort (17 mars 1710), une autre de Montmort à Jean Bernoulli (15 novembre 1710), sept de Nicolas II Bernoulli à Montmort (26 février, 10 novembre 1711 ; 2 juin, 11 octobre, 30 décembre 1712 ; 23 janvier et 9 septembre 1713) et six de Montmort à Nicolas II Bernoulli (10 avril 1711 ; 1^{er} mars, 8 juin, 5 septembre 1712 ; 20 août et 15 novembre 1713 avec un extrait de lettre de M. de Waldegrave).

Keill

EDLESTON J., *Correspondence of Sir Isaac Newton and Professeur Cotes, including Letters of other Eminent Men*, London, John W. Parker, Cambridge, John Deighton, 1850, p. 187, note: lettre de Remond de Montmort à John Keill, octobre 1718.

Leibniz

DESMAIZEAUX Pierre, *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques, &c. par Mrs Leibniz, Clarke, Newton, & autres auteurs célèbres*, Amsterdam, chez H. du Sauzet, 1720, t. II. Treize lettres de Leibniz à Remond :

p. 112-115 (Leibniz à Remond, non datée) ; 129-136 (Leibniz à Remond, 10 janvier 1714), 137-142 (Leibniz à Remond, 14 mars 1714), 155-158 (Leibniz à Remond, 26 août 1714), 159-168 (Leibniz à Remond, non datée), 185-197 (Leibniz à Remond, Hanovre 11 février 1715), 198-204 (Leibniz à Remond, 22 juin 1715), 205-210 (Leibniz à Remond, 29 juillet 1715), 326-336 (Leibniz à Remond, 4 novembre 1715), 346-351 (Leibniz à Remond, 27 mars 1716), 72-74 (Leibniz à Remond, 9 avril 1716), 352-354 (Leibniz à Remond, 15 août 1716), 359-361 (Leibniz à Remond, 19 octobre 1716). Une lettre de Leibniz à Remond de Montmort : 341-345 (Leibniz à Remond de Montmort, 17 janvier 1716), voir aussi p. 167.

Newton

The Mathematical papers of Isaac Newton, vol. VIII, 1697-1722, ed. by D.T. Whiteside with the Ass. of Aporog, *Revue d'histoire des sciences*, 1983, vol. 36, n° 2, p. 186-188; re-edited by Cambridge University Press, 2010, 776 p. (Montmort, Pierre Remond de: p. xix, 30n, 35n, 59, 371-2n, 434n, 504, 521n ; Remond, Nicolas : 505n, 520-1n, 522n, 526n, 610-11n).

The Correspondence of Isaac Newton, Cambridge University Press, vol. 4, 1967, p. 533-534 ; vol. 6, 1975, p. 384 (copie faite par un secrétaire d'une lettre de Bernoulli à Montmort du 8 avril 1717 que Montmort aussitôt adresse à Newton. Voir aussi *The Mathematical Papers*, p. 434n).

EDLESTON J., *Correspondence of Sir Isaac Newton and Professeur Cotes, including Letters of other Eminent Men*, London, John W. Parker, Cambridge, John Deighton, 1850, p. 187, note.

Taylor

TAYLOR Brook, *Contemplatio philosophica* : a posthumous work... to which is prefixed a Life of the Author by his grandson, Sir William Young, Bart.F.R.S., A.S.S., with an appendix, Containing Sundry original Papers, Letters from the Count Raymond de Montmort, Lord Bolingbroke, Marilly de Villette, Bernoulli, &c., W. Bulmer and Co., Skakespeare Printing-Office (printed for private circulation in an edition of 100 copies by Brook Taylor's grandson), 150 p.

Pierre Remond de Montmort et le calcul des probabilités

Actes de Leipzig (les), année 1721, p. 215 (projet de Remond de Montmort d'écrire une histoire de la pensée mathématique après avoir rassemblé une documentation importante).

BELLHOUSE David R., « Banishing Fortuna: Montmort and De Moivre », *Journal of the History of Ideas*, University of Pennsylvania Press, vol. 69, n° 4, October 2008, p. 559-581.

BELLHOUSE David R., FILLION Nicolas, « Le Her and Other Problems in Probability Discussed by Bernoulli, Montmort and Waldegrave », in *Statistical science*, Institute of Mathematical Statistics, 2015, vol. 30, n° 1, p. 26-39.

BROGLIE Emmanuel de, *Les portefeuilles du Président Bouhier, extraits et fragments de correspondances littéraires (1715-1746)*, Paris, Hachette, 1896, p. 256-269 (p. 256-258 et 263-265, Remond de Montmort; p. 258, Remond de Saint-Mard; 256 et 258-269, Remond le Grec).

HURON R., « Un probabiliste disciple de Malebranche : Pierre Remond de Montmort (1678-1719) », conférence donnée à la séance inaugurale des « Journées de statistiques », Toulouse, 19-22 mai 1980, Centre d'édition des annales de la faculté des sciences de Toulouse.

JOMBERT Charles-Antoine, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Le Clerc, chevalier romain, dessinateur et graveur du cabinet du Roi*, Paris, Chez l'auteur, rue Dauphine, 1774, deux parties en un vol., 360 p. (*Essai d'analyse des jeux de hazard*, par M. de Montmort, p. 246-249)

LE BO(U)VIER DE FONTENELLE Bernard, « Eloge de M. de Montmort », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1719, 1721*, p. 83-93.

MALEBRANCHE Nicolas, *Œuvres complètes*, t. XVII-2, édité par Pierre Costabel, Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1968, p. 164-165; t. XIX, *Correspondance et actes (1690-1715)*, 1978, 1134 p. (Remond de Montmort : p. 576, 578, 686, 719, 768, 820, 822, 824, 826, 832, 834, 850, 851, 867, 869, 912, 914, 915, 916, 918, 920, 921, 922, 923, 926, 931, 932, 958, 961, 962, 987, 988, 989, 996, 1015, 1016, 1023, 1043, 1044; *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, Paris, 1708 : p. 776, 820, 822, 850, 851).

MAURY L-F-Alfred, *Les Académies d'autrefois. L'ancienne Académie des sciences*, Paris, Didier, 1864, p. 86, 87 (Remond de Montmort).

WESTFALL Richard S., « Montmort, Pierre Remond de », *The Galileo Project* (Pierre Remond de Montmort).

Parentèle d'Angélique (de) Remond, comtesse de Valençay (1680-1751)

I - François REMOND de BRÉVIANDE (B. 15 mars 1637 à Saint-Florentin † subitement, le 13 août 1699 à Paris, inh. 14 août 1699 en l'église Saint-Jean-en-Grève), dit « le Diable » en raison de la vivacité de son esprit, écuyer, seigneur de Bréviande (Aube), conseiller-secrétaire du roi (9 septembre 1696, honoraire le 18 mars 1698). Avocat au parlement de Paris à la suite d'études de droit, il devient très vite payeur des gages de la compagnie (17 avril 1654), puis fermier général (1681-1699). Il demeure au 630, rue de la Verrerie, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Dans sa généalogie, Palliot écrit avec justesse :

« C'est un malheur presque irréparable dans les familles pour les biens et pour l'éducation des enfants que la mort violente et précipitée d'un père ; il n'y a que ceux dont l'âme est bien née qui soient capables de n'y point succomber et de soutenir leur rang. Sous la tutelle de François de Conygham et la conduite de Charles Le Boucherat, les deux oncles du défunt, François Remond se porta lui seul au bien et à l'étude, incertain s'il se jetterait dans le barreau où son éloquence l'appelait ou dans les affaires. Son mariage le détermina aux affaires et au travail assidu aux finances de l'État. »

François Remond de Bréviande épouse (CM du 17 mars 1666 à Paris) Marguerite Rallu († 13 janvier 1721), fille de Jacques, notaire au Châtelet de Paris, et de Marie-Anne Tant, sa première épouse. Marguerite Rallu est maintenue dans le droit de se qualifier veuve d'écuyer et dans les privilèges, honneurs & exemptions attribuées aux veuves des gentilshommes par arrêt des commissaires généraux du Conseil (22 mars 1708). De son mariage, elle a cinq enfants, « tous enfants d'une nature heureuse et d'une espérance à pouvoir remplir dignement les éloges les plus considérables et à mériter les meilleures alliances », qui suivent :

1) Nicolas-François REMOND, dit le Grec (° 12 juillet 1676 à Paris, paroisse Saint-Jean-en-Grève, baptisé le 13 † à Paris en son hôtel de la rue de l'Université en 1742 ou 1748)⁵⁰, écuyer, avocat du roi au Châtelet & siège présidial de Paris (1^{er} mars 1697), en vertu de lettres de dispense d'âge du 24 janvier précédent, dans lesquelles il est indiqué qu'il est issu de conseillers au parlement de Dijon depuis plus d'un siècle et que son père était fermier général depuis seize années consécutives. Le 8 avril 1697, il obtient une pension de 1000 livres. Conseiller à la quatrième chambre des enquêtes du Parlement de Paris (9 décembre 1699), premier conseiller au Conseil de Philippe, duc d'Orléans (11 décembre 1705), puis conseiller au Conseil de son A.R. le duc d'Orléans, Régent de France (1715), il est ensuite pourvu de la charge d'introducteur des ambassadeurs et princes étrangers (18 juin 1719, prestation de serment le 21, en remplacement du sieur Foucault de Magny). Le 28 août 1721, il partage la succession de sa mère avec son frère Toussaint, ses deux sœurs et la veuve de Pierre Remond de Montmort. Marié (1726) avec Marie-André-Noëlle Senant (° 27 décembre

⁵⁰ Feu M. d'Hozier (sans doute Charles-René d'Hozier, généalogiste et juge général des armes et blasons de France, auteur du *Grand Armorial de France*, mort en 1732), son contemporain, en parle ainsi dans ses *Mémoires* : « C'est une chose singulière, (dit-il), que ces trois frères (Nicolas-François, Pierre & Toussaint Remond), nés chacun avec un caractère d'esprit sublime dans leur genre, se sont signalés diversement par les espèces différentes de goût & d'études auxquelles ils se sont appliqués avec succès pour leur mémoire dans l'avenir. »

1701), fille de Jacques (° 10 octobre 1677 à Chailland, Mayenne + 10 avril 1743), écuyer, seigneur de Gravelles, receveur des francs-fiefs de l'évêché de Quimper, puis fermier général des états de Bretagne, et de Marie Deschamps, veuve de Claude-Laurent Rondé (+ 1723 à Paris, Saint-Germain-l'Auxerrois), seigneur de Varenne, écuyer, trésorier payeur des rentes de l'Hôtel de ville de Paris, garde des pierreries et bijoux de la Couronne. Il compose plusieurs petites pièces anonymes publiées dans les ouvrages d'autres auteurs (« Lettres à M. de R*** » in *Mademoiselle de ****, *Lettres galantes et philosophiques*, 1721 ; « Agathon, dialogue sur la volupté » in Gresset, *Ver-vert ou les voyages du perroquet de Nevers*, poème héroïque, 1740 ; « De l'urbanité romaine » in Gedoy abbé, *Œuvres diverses*, Paris, chez De Bure, 1745) ;

2) Charlotte-Marguerite REMOND (° 7 octobre 1677, B. 8 octobre à Paris, Saint-Jean-en-Grève), épouse (17 janvier 1701 à Paris, Saint-Eustache) Blaise-Claude Méliand (° 20 décembre 1675 + 17 juin 1749), seigneur de Bréviande (toponyme sans rapport avec les terres éponymes de Bourgogne et de Champagne), conseiller du roi en ses conseils, conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes du Palais (16 avril 1698), puis maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du roi (1722), fils de Claude Méliand (B. 5 août 1634 à Paris, Saint-Jean-en-Grève + 8 février 1695), conseiller au Grand Conseil et grand rapporteur en chancellerie (1655), maître des requêtes (1673), intendant d'Alençon (1676), de Caen (1677) et de Rouen (1682-1684), et de Jeanne de Gomont (° vers 1640 + 9 avril 1684), fille d'Oudard (° à Reims + janvier 1687, inh. 9 janvier 1687 à Paris, Saint-Germain l'Auxerrois), lieutenant en l'élection de Reims après son père, secrétaire du roi (5 décembre 1672) et envoyé vers les princes d'Italie, et de Marie Anne Viscot (° à Reims, Saint-Symphorien + 31 juillet 1701, inh. à Paris en l'église Saint-Germain l'Auxerrois). Dont postérité : 1- Charles-Blaise Méliand, seigneur de Choisy (1703-1768), intendant de Soissons (1743) et conseiller d'État (1765), marié (1743) à Marie-Louise-Adélaïde du Quesnoy, dont une fille unique : Angélique-Adélaïde (1745-1828), mariée (1766) à François-Joseph Le Lièvre, marquis de La Grange (1726-1808), brigadier des armées du roi et sous-lieutenant des mousquetaires noirs. 2- Paul, né le 26 août 1711.

3) Pierre REMOND de MONTMORT (° 27 juillet 1678 à Paris, Saint-Jean-en-Grève B. 29 octobre 1678 + 7 octobre 1719 à Paris de la petite vérole), écuyer, seigneur de Montmort (par achat du 25 avril 1704 au chevalier de Béthune-Sully, descendant du ministre d'Henri IV, son trisaïeul), Lucy, La Caure & Bréviande, mathématicien distingué, membre associé étranger de la Royal Society de Londres (1715), associé libre de l'Académie royale des sciences (1716), auteur d'un *Essay sur l'origine des jeux de hazard* (1708, réédité et augmenté en 1713)⁵¹. D'abord chanoine de Notre-Dame de Paris sur résignation de son frère cadet, Toussaint Remond, bénéfice qu'il quitte en 1706 (20 juin 1703-2 mars 1706), après résignation de son canonicat à un de ses cousins, Jean-Baptiste Matthieu Payen (Payen de Montmort), prêtre, à qui il vend ce bénéfice ainsi qu'une belle maison située dans le cloître Notre-Dame attachée à son canonicat pour la somme de 60 000 livres. Quelques mois plus tard, il se

⁵¹ Feu M. d'Hozier, son contemporain, en fait l'éloge suivant dans ses *Mémoires* : « Il a été un des plus grands Algébristes & Géomètres du Siècle & a vécu avec les qualités d'un très-honnête Homme & très-Homme de bien en toutes manières du côté de la religion & du Monde. Voyez son Éloge par M. de Fontenelle de l'Académie Française, parmi ceux des Célèbres Académiciens de l'Académie Royale de Sciences. »

marie (CM du 7 juin 1706 à Paris, mariage du 15 juin 1706 au château de Mareuil-en Brie, Marne) avec Françoise-Madeleine Apoil de Romicourt (° 1678 + dans la nuit du 30 au 31 janvier 1727), « demoiselle de compagnie de Françoise de Nargonne, duchesse d'Angoulême » (+ 12 août 1713 à « Montmort en Champagne », âgée de 92 ans, 144 ans après le roi Charles IX, son beau-père), fille d'Eustache (° vers 1640/1645 + après 1707), écuyer, seigneur de Romicourt, et de Marie-Magdeleine de Picquet de Sautour (° 1643 + 13 mars 1703 au château de Mareuil-en-Brie), petite nièce et filleule de Marie-Françoise de Nargonne, duchesse d'Angoulême, épouse (25 février 1644 à Boissy-le-Repos, Marne, CM du 29 janvier 1644) de Charles de Valois, duc d'Angoulême et pair de France. Pierre Remond de Montmort est l'exécuteur testamentaire de cette princesse. De son mariage avec Françoise Apoil de Romicourt, deux enfants sont nés dont postérité encore subsistante ;

4) Angélique-Françoise REMOND, comtesse de VALENÇAY (° 5 mars 1680, B. le même jour à Paris, Saint-Jean-en-Grève + 7 mai 1751, inh. à Valençay⁵²), mariée (3 avril 1702) avec François-Henri d'Estampes, marquis de Valençay et de Fiennes, baron de Bellebrune, etc., dit le comte de Valençay (+ 17 avril 1711), exempt des gardes du corps du roi, puis maréchal de camp d'un régiment de dragons, fils de Dominique (° 1595/1600 + 6 mai 1691), marquis de Valençay et de Fiennes, député de la noblesse du Berry (1649), et de Marie-Louise de Montmorency (+ avant 1691). Dont une fille, Angélique d'Estampes (1709-1728), mariée à Louis-Roger, marquis d'Estampes (1711-1754).

5) Toussaint REMOND de SAINT-MARD (B. 18 mars 1683 à Paris, Saint-Jean-en-Grève + 29 octobre 1757 à Paris), d'abord chanoine de l'église Notre-Dame de Paris (14 février 1698-20 juin 1703), puis baron de Saint-Mard (Seine-et-Marne, acte du 15 janvier 1716), près de Dammartin-en-Goële, est maintenu avec ses deux frères en qualité de noble & d'écuyer, par arrêt des commissaires généraux du Conseil (22 mars 1708). Auteur sous son nom d'un grand nombre d'ouvrages sur la poésie et l'opéra : *Nouveaux dialogues des dieux, ou Réflexions sur les passions qui règnent dans le siècle présent*, avec un *Discours sur la nature du dialogue* (1711), *Éclaircissement sur les Dialogues des dieux, ou Réflexions sur les passions* (1712), *L'Éloge des plaisirs*, œuvres posthumes de Lucien (1714), *Lettres galantes et philosophiques*, par Mademoiselle de ***, (1721), *Examen philosophique de la poésie en général* (1729), *Réflexions sur la poésie en général, sur l'épique, sur la fable, sur l'épigramme, sur la satire, sur l'ode et sur les autres petits poèmes comme sonnet, rondeau, madrigal, &c., suivies de trois lettres sur la décadence du goût en France* (1734), *Réflexions sur l'Opéra* (1741), *Les Oeuvres mêlées* (1742) et *Œuvres, Dialogue des Dieux (I), Lettres galantes et philosophiques (II), Lettres philosophiques (III), Poétique prise dans ses sources (IV et V)*, cinq tomes (1749). Achetée par Toussaint Remond en 1716, la baronnie de Saint-Mard était une ancienne propriété de la famille Charpentier : secrétaire du cardinal de Richelieu, Denis Charpentier en a fait l'acquisition en 1634. Étienne Goynard, conseiller au parlement, Jean-François Goynard, prêtre, Nicolas Goynard, contrôleur au régiment des Gardes françaises et Marie-Anne Goynard, tous

⁵² D'après les archives. Jacques d'Estampes avait fondé en 1635 une chapelle d'Estampes, baroque et magnifiquement ornée, au sein de l'église Saint-Joseph des Carmes déchaussés, 70, rue de Vaugirard à Paris. De nombreux représentants de cette famille y sont inhumés.

héritiers de leur oncle maternel Armand Charpentier, sont signataires de l'acte. Chevalier et baron de Saint-Mard, « Toussaint de Remond » fait aveu et dénombrement de sa terre de Saint-Mard au duc de Bourbon (23 juin 1726). Le 7 juillet 1740, le même Toussaint vend Saint-Mard à son neveu, François de Remond, seigneur de Montmort, maréchal général des logis et mestre de camp de cavalerie. Le 4 septembre de la même année, une transaction est signée entre les tuteurs du prince de Condé et le seigneur de Montmort pour terminer les contestations au sujet de certains droits. Le 6 décembre 1770, le Conseil du prince de Condé demande l'aveu de Saint-Mard au marquis de Montmort. Trois ans plus tard, il autorise les officiers du comté de Dammartin à le recevoir (1^{er} janvier 1773).

Ascendance et descendance d'Angélique (de) Remond, comtesse de Valençay (1680-1751)

- I- **N*** REMOND**, écuyer, père de :
- II- **Jean I REMOND (teste en juillet 1471 † avant 17 juillet 1486 à Châtillon-sur-Seine)** dit le jeune, Sgr de Bréviande (Ampilly, Côte d'Or, propriété de cette famille depuis 1426), conseiller de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1471) puis du roi Louis XI (1476), lieutenant général du bailli de la Montagne et du gouverneur de la chancellerie (1461-1476), marié à Huguette Le Goux, issue de la noble famille des seigneurs de La Berchère, d'où :
- III- **Noble & sage Jean II REMOND (° vers 1450, teste le 10 mai 1504 † avant le 19 septembre 1504 à Châtillon-sur-Seine)** dit l'ainé, écuyer, Sgr de Bréviande, licencié ès lois, conseiller du roi, avocat fiscal du roi au bailliage de la Montagne à Châtillon (1492 et 1503), marié à Jeanne Le Goux († 27 mai 1509), fille de noble & sage Simon († avant le 17 juillet 1486), licencié ès lois, conseiller du duc de Bourgogne, avocat fiscal du roi au bailliage de la Montagne, et d'Huguette Henry.
- IV- **Jean REMOND († 30 juin 1552 à Metz au cours du siège de la ville)**, écuyer, Sgr en partie de Bréviande, homme d'armes de Mgr de Lautrec en Italie, marié (CM du 5 janvier 1521 reçu Me Le Grand, notaire à Châtillon-sur-Seine) à Edmonde Le Chat, fille de noble Bonaventure († avant 1521), Sgr de Maisey, demeurant à Châtillon, et d'Edmonde David.
- V- **Pierre REMOND des BRUYÈRES et de La CASSINE (° vers 1538 † février/décembre 1613, inh. en l'église de Chaource)**, écuyer, Sgr des Bruyères (Baigneux-les-Juifs, Côte d'Or) et de la Cassine, marié (CM du 7 octobre 1558) à Gabrielle Brocard († avant le 8 janvier 1619, inh. aux côtés de son mari en l'église de Chaource), fille de Gautier, conseiller du roi et correcteur en la Chambre des comptes de Dijon (1543-1561), et d'Edmonde David.
- VI- **Antoine REMOND des BRUYÈRES (° à Troyes † 23 mai 1624 à Paris, inh. en l'église-Saint-Gervais)**, écuyer de Troyes (Aube), seigneur des Bruyères, homme d'armes de la compagnie de Praslin, marié (CM du 27 octobre 1588) à Anne Hennequin († 11 août 1627 à Chaource), fille de noble Guillaume, Sgr de Vaubercey, capitaine et major de la ville de Troyes, garde de la monnaie, administrateur de l'Hôtel-Dieu et échevin (1606) de Troyes, et d'Elisabeth Cany († 1609).
- VII- **Jean-Baptiste REMOND de BRÉVIANDE (B. 9 février 1607 à Chaource † assassiné dans les premiers jours d'octobre 1639, inh. le 10 octobre 1639 en la chapelle du château de Chamoy, Aube)**, écuyer, Sgr de Bréviande (anciennement Sancey-Saint-Julien, aujourd'hui Saint-Julien-les-Villas, Aube), demeurant à Chaource (Aube), marié (CM 9 janvier 1634, mariage religieux le 15 en l'église de Saint-Florentin) à Elisabeth Payen (B. 14 octobre 1618), fille de Charles, conseiller du roi, receveur des tailles & taillon en l'élection de Saint-Florentin, puis secrétaire de la Chambre du roi (1611), et de Marie d'Asnières.
- VIII- **François REMOND de BRÉVIANDE, dit le Diable (B. 15 mars 1637 † subitement le 13 août 1699 à Paris, inh. le 14 en l'église Saint-Jean-en-Grève)**, avocat au parlement de Paris puis fermier général (1681-1699), marié (CM du 17 mars 1666 à Paris) à Marguerite Rallu († 13 janvier 1721), fille de Jacques, notaire au Châtelet de Paris, et de Marie-Anne Tant.

- IX- **Angélique-Françoise (de) REMOND** (° 5 mars 1680, B. le même jour à Paris, **Saint-Jean-en-Grève** † 7 mai 1751, inh. à Valençay), mariée (3 avril 1702) avec François-Henri d'Estampes, cinquième marquis de Valençay et de Fiennes, baron de Bellebrune, etc., dit le comte de Valençay († 17 avril 1711), exempt des gardes du corps du roi, puis maréchal de camp d'un régiment de dragons, fils de Dominique (° 1595/1600 † 6 mai 1691), marquis de Valençay et de Fiennes, député de la noblesse du Berry (1649), et de Marie-Louise de Montmorency († avant 1691). Dont une fille, Angélique d'Estampes, qui suit.
- X- Angélique Elisabeth d'Estampes-Valençay (° février 1709 † 28 novembre 1728), mariée (1727) à son cousin Louis-Roger, marquis de Mauny, dit marquis d'Estampes (° 2 novembre 1711 à Paris † 15 septembre 1754 à La Bouille, Seine-Maritime), mousquetaire du roi (1727), fils de Roger d'Estampes, marquis de La Ferté-Imbault et de Mauny, dit marquis d'Estampes (° 20 octobre 1679 et † 27 décembre 1718 à Paris) et de Marie-Élysabeth Dierk Van Augeran (° 5 avril 1693).

Ascendance de François-Henry d'Estampes, troisième marquis de Valençay, dit « le comte de Valençay » († 1711)

- XI- **Jean d'ESTAMPES († vers 1399/1400)**, garde des joyaux du duc de Berry, dont :
- XII- **Robert dit Robinet d'ESTAMPES († après 1416)**, garde des joyaux et exécuteur testamentaire du duc de Berry, anobli le 26 mai 1404 par Charles VI, marié à Jacquette Rolland, fille d'un médecin du duc, dont :
- XIII- **Robert dit Robinet d'ESTAMPES († vers 1456), seigneur de VALENÇAY** (seigneurie achetée en 1451 à la maison de Chalon-Tonnerre), marié (1438) à Marguerite de Beauvilliers († après 1482), d'où :
- XIV- **Robert d'ESTAMPES († 1487/1489)**, marié à Louise Levraud († après 1507), d'où :
- XV- **Louis d'ESTAMPES (° v. 1482 † 24 mai 1530), auteur de la branche de VALENÇAY (1504)**, gouverneur et bailli de Blois, épouse (1512) Marie Hurault († vers 1539/1543), fille de Jacques, général des finances sous Louis XII et François 1^{er}, d'où :
- XVI- **Jacques d'ESTAMPES (° 5 ou 8 juillet 1518 † vers 1580), seigneur de VALENÇAY**, représentant de la noblesse du bailliage de Blois aux États Généraux de 1560, épouse (1540) Jeanne Bernard († après 1578), dame d'Étiau, d'où :
- XVII- **Jean d'ESTAMPES (° 30 mai 1548 † 1620), seigneur de VALENÇAY**, gouverneur de la ville de Selles, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (1595), épouse (1578) Sarah d'Happlaincourt († après 1620), unique héritière d'une importante famille picarde, d'où :
- XVIII- **Jacques d'ESTAMPES (° 28 novembre 1579 † 21 novembre 1639), seigneur puis marquis de VALENÇAY (par Louis XIII)**, seigneur d'Happlaincourt, grand maréchal des logis de la Maison du roi, maréchal de camp de cavalerie légère, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit (1619), gouverneur de Montpellier (1622), puis de Calais et des pays conquis (1627), intendant du conseil souverain de Pignerol, marié (1599) à Louise Blondel de Joigny († 1635), fille du baron de Bellebrune, dont :
- XIX- **Dominique d'ESTAMPES (° 1595/1600 † 6 mai 1691), deuxième marquis de VALENÇAY**, député de la noblesse du Berry aux États-Généraux de 1649, épouse (1641) Marie-Louise de Montmorency († avant 1691), dont :
- XX- **François Henri d'ESTAMPES († juin 1711)**, dit le comte de Valençay, marié à Angélique Françoise (de) Remond (1680-1751), dont postérité vite éteinte.

Les Cahiers de Valençay

- 01 *La salle des Trésors du château de Valençay : histoire de la collection des effets personnels de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — Anne GERARDOT (2019).*
- 02 *La musique au château de Valençay sous le Premier Empire. — Hervé AUDEON (2019).*
- 03 *L'exil des chefs-d'œuvre du Louvre : le dépôt d'œuvres d'art au château de Valençay durant la Seconde Guerre mondiale. — Manon BEULAY (2019).*
- 04 *Les Estampes, seigneurs de Valençay, XV^e-XVIII^e siècles. — Anne GERARDOT (2019).*
- 05 *Léonard, Machiavel et Talleyrand : un portrait de Nicolas Machiavel par Léonard de Vinci au château de Valençay ? — Anne GERARDOT (2019).*
- 06 *Fêtes et spectacles à Valençay au temps des princes d'Espagne (1808-1815) — Hervé AUDEON et Anne GERARDOT (2020).*
- 07 *La construction du théâtre du château de Valençay (1819-1820) : de l'édification à 1829 — Hervé AUDEON et Anne GERARDOT (2020).*
- 08 *Théâtre et musique au château de Valençay (1816-1898) — Hervé AUDEON et Anne GERARDOT (à paraître).*
- 09 *Les horloges du château de Valençay — Jérôme DESCOUX (2020).*
- 10 *La vente du château de Valençay à John Law (1719-1722) — Patrick DE VILLEPIN (2020)*

Tous les numéros des Cahiers de Valençay peuvent être gratuitement téléchargés
sur le site du château de Valençay
www.chateau-valencay.fr

Les Cahiers de Valençay sont une publication
du Syndicat mixte du château de Valençay
Président : Claude Doucet
2, rue de Blois
36600 Valençay

Directrice de publication : Sylvie Giroux
Directrice de collection : Anne Gérardot

Dépôt légal : septembre 2020

ISSN : 2727-0297 (en ligne) / 2740-1952 (imprimé)

Publié avec le soutien de l'Association des Amis de Talleyrand

Document imprimé avec le soutien du Crédit Agricole / Imp. CRCO 391 007 457 RCS Limoges



